



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, commerciales
et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financières et
Comptabilité

Spécialité : Finance et banque

Thème

**L'impact de la politique monétaire sur la mobilisation
de l'épargne au niveau des banques Algériennes**

Cas de la CNEP Banque Tizi-Ouzou

Réalisé par :

Mr. MOULAI Idir

Encadré par :

Mme.Dr SMAILI Nabila

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme. BOURAKACHE Ferroudja, MCA, UMMTO

Encadrante : Mme. SMAILI Nabila, MCA, UMMTO

Examinatrice : Mme. SBIHI Djamila, MCB, UMMTO

Année universitaire 2023-2024

Date soutenance : 13 Septembre 2024

Remerciements

Je remercie d'abord Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et volonté pour réaliser ce travail.

Je tiens à remercier ma promotrice Mme Docteur Smaili Nabila pour son suivi, ses orientations ; sa gentillesse ainsi que sa disponibilité à tout moment. Je la remercie également pour la confiance qu'elle a mise en moi.

Ma gratitude s'adresse à l'ensemble du personnel des services « formation », et « commercial » de la CNEP en particulier mon encadreur Mr NOUALI Makhlouf, qui malgré leur travail ils nous ont consacré du temps, en mettant à ma disposition les informations nécessaires pour l'accomplissement de notre étude pratique.

Je tiens à remercier le Pr MOULAI Kamel qui m'a soutenu par ses lectures, conseils et orientations durant la réalisation de ce travail.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté de lire et de juger ce travail.

Je manifeste ma parfaite gratitude à tous ceux qui ont Participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

 *Merci à toutes et à tous*



Dédicaces

A mes chers parents qui m'ont toujours soutenu et je les remercie d'autant que je ne remercie personne, leurs aides, à leurs orientations et leurs conseils durant mes études et dans ma vie. Et sans eux je ne serais pas arrivé jusqu'à la.

A mon cher frère et sœurs.

A tous mes amies, leurs soutiens moraux, et conseils.

A tous les étudiants de la promotion master 2.

 *Idir.M*



Liste des abréviations

Liste des abréviations

ADE : Algérienne Des Eaux

BAFD : Brevet d'Aptitude aux fonctions de directeur

BAD : Banque Algérienne de Développement

BCA : Banque Central d'Algérie

CAD : Caisse Nationale de Développement

CARD : Contrat d'Accès aux Réseaux Publics de Distribution

CCP : Compte Chèque Postal

CE : Comité d'Entreprise (carte comité d'entreprise)

CIB : Carte Interbancaire

CLT : Crédit Long Terme

CMT : Crédit Moyen Terme

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

CNES : Centre National d'Etude spatiales

COVID : Corona Virus Disease

CSDCA : Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie

DA : Dinar Algérien

DAT : Dépôt à Terme

DEFI : Diplôme d'Etude Fonction International

DIR : Taux d'intérêt direct

EMV: Economic Monetray Union

FMI: Fonds Monétaire International

FGAR : Fond de Garantie des Assurance

FGCMPI : Fonds de Garantie des Crédits aux Moyennes et Petit Industrie

GE : Grande entreprises

IFS : **I**nternational Financial Statistics

LMC : **L**oi Monnaie et Crédit

MDA : Milliard de Dinar Algérien

OCDE : **O**rganisationCo-opération**E**conomic **D**evelopment

PAS : **P**ériode d'Ajustement Structurel

PE : Petite Entreprise

PIB : Produit Intérieure Brut

PME : Petites et Moyenne Entreprise

PPT : PowerPoint Réseaux

RMI : Réseau Monétaire Interbancaire

SGCI : Société Générale de la construction immobilière

SPA : Société Par Action

TPE : Terminal de Paiement Electronique

TPE : Très Petites Entreprises

VSP : **V**aleur de Production des services

WDI: **W**orld Development Indicators

WEB: **W**orld Wide Web



Sommaire

Remerciements	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Introduction générale	1
Chapitre I :	
Les fondements théoriques de la politique monétaire et de l'épargne	
Introduction	5
Section 1 : Les concepts de base de la politique monétaire, de l'épargne et de l'investissement	5
Section 2 : Les mécanismes d'action de la politique monétaire sur l'épargne et l'investissement	16
Conclusion	24
Chapitre II :	
La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne	
Introduction	27
Section 1 : l'évolution de la politique monétaire en Algérie	28
Section 2 : conditions et les limites de la politique monétaire en Algérie en termes de la mobilisation de l'épargne des agents économiques	47
Conclusion	53
Chapitre III :	
Etude de la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP Banque de Tizi-Ouzou	
Introduction	55
Section 1 : La CNEP, une banque d'épargne	56
Section 2 : La mobilisation de l'épargne par la CNEP banque de Tizi-Ouzou	63
Conclusion	76
Conclusion générale	77
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des schémas	
Table des matières	



Introduction générale

L'épargne joue un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'économie, car elle constitue un agrégat essentiel permettant le financement de l'investissement productif et la création de richesse. En effet, une épargne mobilisée de manière efficace peut servir de levier pour le développement économique, en fournissant les ressources nécessaires aux projets d'investissement qui stimulent la croissance.

Dans ce cadre, la politique monétaire se révèle être un facteur déterminant, influençant directement le comportement d'épargne des agents économiques. Les décisions prises par les autorités financières, notamment en matière de taux d'intérêt et de disponibilité du crédit, ont un impact significatif sur la propension des ménages et des entreprises à épargner. Par exemple, des taux d'intérêt attractifs peuvent inciter les agents à épargner davantage, tandis qu'une politique monétaire restrictive peut avoir l'effet inverse, décourageant l'épargne en augmentant le coût du crédit. Ainsi, le taux d'intérêt, en tant qu'élément clé lié aux bénéfices du montant épargné, joue un rôle crucial dans la dynamique de l'épargne. Cette interaction entre la politique monétaire et l'épargne mérite une attention particulière, car elle conditionne non seulement la santé financière des agents économiques, mais également la capacité d'un pays à investir dans son avenir et à assurer une croissance durable.

Toutefois, la politique monétaire n'est qu'un instrument entre les mains de l'Etat pour favoriser la mobilisation de l'épargne en jouant sur son rendement financier. En réalité, la collecte de l'épargne se fait au niveau des banques et le marketing bancaire peut constituer un outil important entre les mains cette fois-ci des banques pour encourager ses clients à épargner.

La problématique de recherche

Quelques soient les instruments choisis par la Banque Centrale dans le cadre de sa politique monétaire, la mobilisation de l'épargne par les banques pour le financement de l'investissement, le sujet de ce mémoire, constitue une variable importante dont il faudrait en tenir compte.

Dans le cadre de ce travail de recherche, notre objectif est de répondre à la question principale suivante : **Dans quelle mesure les actions prises dans le cadre de la politique monétaire sont-elles efficaces dans la mobilisation de l'épargne des ménages par les**

banques algériennes et comment ces dernières peuvent agir pour mettre en place une stratégie adéquate de collecte de l'épargne ?

Cette question appelle un certain nombre de questions qui sont les suivantes :

Comment la politique monétaire peut agir sur la mobilisation de l'épargne nationale ?
quel rôle peut jouer le marketing bancaire dans la collecte de l'épargne au niveau des banques ?

La politique monétaire, à travers le taux d'intérêt directeur, agit-elle sur l'épargne mobilisée en Algérie durant la période 1996 et 2020 ?

Quel est l'impact du taux d'intérêt directeur sur la mobilisation au niveau de la CNEP banque ? Comment cette dernière utilise-t-elle le marketing bancaire pour encourager l'épargne ?

Hypothèses

1- Compte tenu du caractère rentier de l'économie algérienne et de la prédominance de l'Etat dans l'activité économique, nous émettons l'hypothèse que la politique monétaire a un impact négligé, comme instrument, en matière de la mobilisation de l'épargne.

L'Épargne publique constitue souvent une surliquidité financière générée par la rente Pétrolière.

2- La banque CNEP, que nous avons étudié, serait aidée du marketing afin de mobiliser l'épargne de ses clients. En effet, le taux d'intérêt appliqué par cette banque se situe entre 2 et 2,5 % pour les années 2022 et 2023, influencé par un taux d'intérêt directeur stable à 4 % depuis plusieurs années. Il serait judicieux d'adopter une approche basée sur le marketing pour obtenir des résultats plus probants.

Démarche méthodologie

Afin de répondre à cette question, nous proposons d'étudier la mobilisation de l'épargne par l'une des banques les plus importantes du réseau bancaire algérien, à savoir, la CNEP banque, au niveau local. (CNEP de Tizi-Ouzou). Il faut rappeler que cette banque avait, avant sa restructuration, la mission de la collecte de l'épargne des ménages.

Mais, avant de réaliser cette étude de cas, nous comptons montrer à travers une revue de la littérature de la macroéconomie financière, comment la mobilisation de l'épargne est favorisée par les mesures de la politique monétaire d'un point de vue théorique. Nous montrerons également qu'au niveau microéconomique, la mobilisation de l'épargne peut être favorisée par le marketing bancaire.

Le choix du thème

Tel qu'abordé, le thème de la mobilisation de l'épargne par l'instrument macroéconomique de l'Etat et par la mise en œuvre d'une stratégie de marketing bancaire rentre dans notre spécialité de master « finance et banque ». Il est vrai que l'activité bancaire ne peut être dissociée de la politique financière de l'Etat et de ses objectifs. Par ailleurs, à travers la notion de marketing bancaire, une dimension microéconomique est donnée au thème, en faveur d'une analyse plus moins complète de la mobilisation de l'épargne.

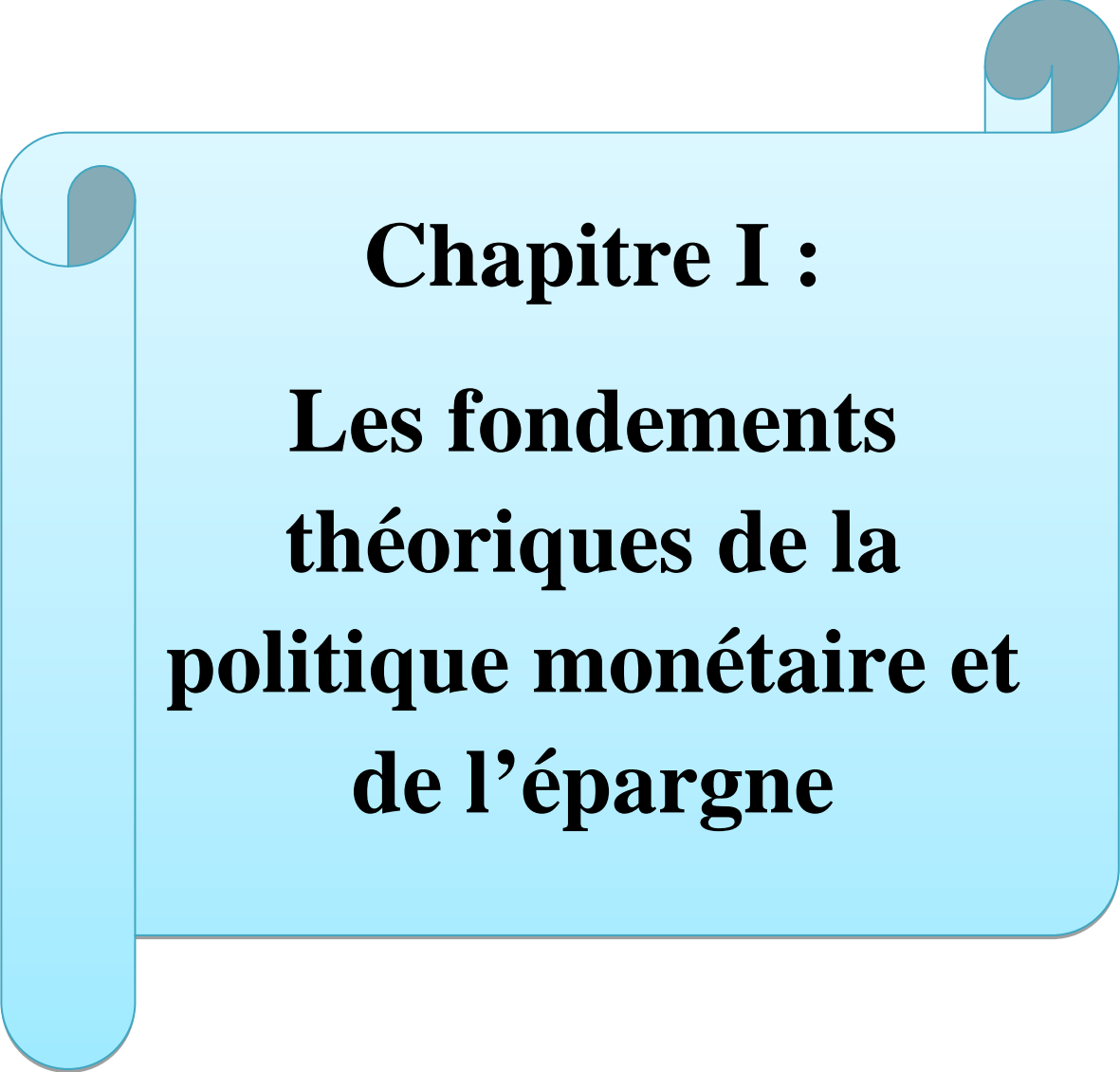
Le thème n'est pastraité auparavant, à notre connaissance, notamment à travers cette démarche combinée (macro et micro). Ce qui plaide pour son originalité.

Structure du travail

Le travail est structuré en trois chapitres. Le chapitre 1 traite un certain nombre de concepts : la politique monétaire, l'épargne, l'investissement et le marketing bancaire en faveur de la mobilisation de l'épargne.

Dans le chapitre 2, la politique monétaire algérienne est présentée, à travers son contenu et ses objectifs, afin de l'évaluer par rapport à l'objectif de la mobilisation de l'épargne.

Le chapitre 3 est consacré à l'étude de cas, où il sera question de nous plonger dans l'évaluation de l'impact de la politique monétaire sur la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP, direction régionale de Tizi-Ouzou, mais aussi pour étudier les actions mises en œuvre dans le cadre du marketing bancaire, conformément aux éléments présentés dans le chapitre 1.



Chapitre I :

**Les fondements
théoriques de la
politique monétaire et
de l'épargne**

Introduction

La politique monétaire se réfère aux mesures prises par la Banque Centrale pour influencer la quantité de monnaie en circulation et les taux d'intérêt. Elle vise à maintenir la stabilité économique et à atteindre des objectifs tels que la croissance économique et la maîtrise d'inflation. L'épargne fait référence à la mise de côté d'une partie de ses revenus pour une utilisation future, tandis que la croissance d'investissement consiste à utiliser ces économies pour générer des revenus supplémentaires. La politique monétaire peut influencer l'épargne et l'investissement en modifiant les taux d'intérêt, ce qui peut encourager ou décourager à investir.

Dans ce chapitre on a partagé notre travail en trois sections, on va traiter dans la première section théoriquement les concepts de base de la politique monétaire, de l'épargne et de l'investissement, la deuxième section démontrera les mécanismes d'action de la politique monétaire sur l'épargne et l'investissement, les déterminants de l'épargne seront présentés dans la dernière section.

Section 1 : Les concepts de base de la politique monétaire, de l'épargne et de l'investissement

1.1 la politique monétaire

La politique monétaire est un instrument essentiel de l'économie, elle permet aux autorités monétaires de réguler l'offre de monnaie et d'influencer les taux d'intérêt, ce qui a un impact direct sur l'activité économique d'un pays.

1.1.1. Définition de la politique monétaire

Selon Bénassy (BENASSY, 2004, p. 120) la politique monétaire est « l'art de manier les taux d'intérêt directs pour atteindre l'objectif de la stabilité des prix »¹. Et selon (Montoussé & Chamblay, 1999, p. 42), la politique monétaire désigne « l'action sur les variables économiques au moyen de quantité de monnaie en circulation et des taux d'intérêt »².

¹A. BENASSY, « **Politique économique** », Ed de Boeck, 1^{ère} Ed, Paris, 2004, P120.

²M. MONTOUSSE, D. CHAMBLAY, « **100 fiches pour comprendre les sciences économiques** », Ed Breal, 3^{ème} Ed, 2005, Paris, P196.

1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire

Une politique monétaire bien gérée est essentielle pour assurer le bon fonctionnement de l'économie. Si elle est trop expansionniste, cela peut entraîner de l'inflation ce qui nuit à l'efficacité de l'économie et à sa croissance.

D'un autre côté si la politique monétaire est trop restrictive cela peut entraîner une récession sévère avec une baisse de la production et une augmentation du chômage. Cela peut également provoquer la déflation ce qui peut causer de graves dommages à l'économie en créant une instabilité financière.

Il est donc crucial de trouver le bon équilibre dans la politique monétaire pour favoriser une croissance stable et durable.

1.1.2.1. La stabilité des prix

La stabilité des prix est de plus en plus considérée comme l'objectif principal de la politique monétaire. Les Banques Centrales la définissent comme une inflation basse et stable¹. C'est souhaitable parce qu'une augmentation constante des prix crée de l'incertitude dans l'économie ce qui peut nuire à la croissance économique. Donc maintenir la stabilité des prix est vraiment important pour favoriser une économie saine et prospère.

1.1.2.2. La lutte contre le chômage

La lutte contre le chômage est d'une importance capitale. Elle permet d'éviter des difficultés financières pour les familles et contribue à l'épanouissement social et économique. L'objectif principal est d'atteindre le plein emploi, c'est-à-dire un niveau d'emploi où la majorité des personnes en âge de travailler ont un emploi rémunéré.

Cependant il est important de comprendre qu'atteindre le plein emploi ne signifie pas éliminer complètement le chômage. Il existe différents types de chômage tels que le chômage frictionnel qui est temporaire et lié à la recherche d'un nouvel emploi et le chômage structurel qui est causé par des déséquilibres entre les compétences des travailleurs et les besoins du marché du travail.

La politique monétaire qui est mise en place par les autorités économiques peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre le chômage elle vise à stimuler l'activité économique en

¹Mishkin Frederic « **Monnaie banque et marchés financiers** », 8^{ème} édition, Paris 2007, page 256.

ajustant les taux d'intérêt et en contrôlant la masse monétaire cela encourage les entreprises à investir et à embaucher d'avantage ce qui peut réduire le chômage.¹

Cependant il est important de noter que la politique monétaire n'est pas la seule solution. D'autres mesures telles que la politique budgétaire, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat, peuvent également contribuer à la création d'emplois et à la réduction du chômage.

En résumé la lutte contre le chômage est un enjeu complexe qui nécessite une approche globale et coordonnée. La combinaison de différentes politiques et mesures peut aider à atteindre le plein emploi et à favoriser la prospérité économique et sociale.

1.1.2.3 La croissance économique

La politique monétaire a pour un objectif de favoriser la croissance économique en stimulant l'investissement et la consommation grâce à des taux d'intérêt adaptés. Cela contribue à créer des emplois à services et à augmenter la production de biens et de services, et à améliorer le niveau de vie des citoyens. La politique monétaire fonctionne en intention avec d'autres facteurs économiques et vise à maintenir la stabilité financière dans le but d'encourager une croissance économique durable.

1.1.2.4. La stabilité des taux d'intérêt

Il est très important d'avoir des taux d'intérêt stables. Les fluctuations peuvent causer beaucoup d'incertitude dans l'économie et rendre les décisions plus difficiles. Ça peut affecter les choix d'achat de logement des gens et les plans de construction des promoteurs immobiliers.

Ça peut aussi causer des problèmes pour les institutions financières. Donc la stabilité des taux d'intérêt est vraiment cruciale pour éviter tous ces soucis.

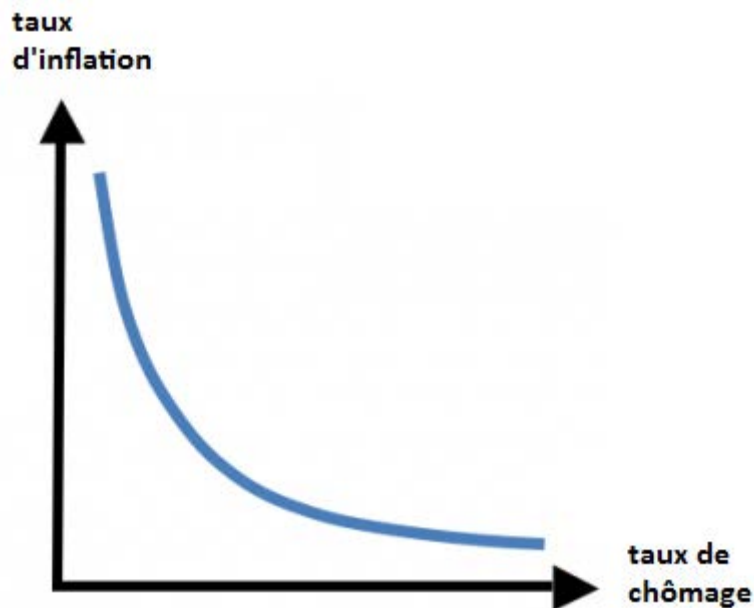
1.1.3. La courbe de Phillips

La courbe de Phillips montre une relation inverse entre l'inflation et le chômage. D'abord établie par Phillips en 1958 en étudiant les salaires et le chômage en Angleterre de 1867 à 1957, elle a été reformulée par Lipsey en 1960 pour relier inflation et chômage. Selon cette théorie, les gouvernements devaient choisir entre plus d'inflation pour réduire le chômage ou plus de chômage pour contrôler l'inflation. Cependant, les années 1970-80 ont

¹Mishkin Frederic, Op.cit, page 528.

révélé que l'inflation et le chômage pouvaient coexister, remettant en question ce dilemme. Cette évolution souligne l'importance des débats économiques et des interactions entre théories et faits, influencés par les comportements des agents économiques et leur compréhension des mécanismes économiques.¹

Figure N°01 : La courbe de Phillips aux Etats-Unis dans les années 1960



Source : <https://questiondeconomie.wordpress.com/2013/07/12/quest-ce-que-la-courbe-de-phillips>

A. Analyse de la Courbe de Phillips

L'analyse de la courbe de Phillips repose sur l'observation qu'à court terme, il semble exister une relation inverse entre le chômage et l'inflation. Plus précisément, lorsque le chômage est faible, l'inflation tend à être élevée et vice versa. Cette relation peut être interprétée de la manière suivante :

a) Périodes de faible chômage :

¹<https://www.melchior.fr/synthese/courbe-de-phillips>

Lorsque le chômage est bas, la demande de biens et de services tend à être élevée, ce qui peut pousser les prix à la hausse (inflation). De plus, la forte demande de main-d'œuvre peut entraîner des augmentations de salaires, contribuant à l'inflation.

b) Périodes de chômage élevé :

Lorsque le chômage est élevé, la demande globale est faible, ce qui tend à exercer une pression à la baisse sur les prix et les salaires, entraînant ainsi une inflation plus faible.

B. Objectif de la courbe de Phillips

L'objectif principal de la courbe de Phillips est de fournir un outil d'analyse pour les décideurs économiques et les banquiers centraux afin de comprendre la dynamique entre le chômage et l'inflation. Elle peut aider à formuler des politiques monétaires et fiscales. Par exemple :

a) Politiques monétaires expansionnistes :

Dans un contexte de chômage élevé et d'inflation faible, une Banque Centrale peut adopter une politique monétaire expansionniste (comme la réduction des taux d'intérêt) pour stimuler la demande, réduire le chômage et potentiellement augmenter l'inflation.

b) Politiques monétaires restrictives :

Inversement, si l'inflation est élevée et le chômage bas, une Banque Centrale pourrait adopter des politiques restrictives (comme augmenter les taux d'intérêt) pour freiner la demande, réduire l'inflation et potentiellement augmenter le chômage à court terme.

C. Les limites de la courbe de Phillips

Cependant, la courbe de Phillips n'est pas sans limites. Notamment :

a) Effets de Long Terme

A long terme, la relation inverse entre chômage et inflation peut ne pas tenir. La théorie du NAIRU (Non-Accelerating Inflation Rate of Unemployment) suggère qu'il existe un taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation, et que des tentatives de réduire le chômage au-dessous de ce taux ne feront qu'augmenter l'inflation sans impact durable sur le chômage.

b) Expectations Adaptatives

Les agents économiques ajustent leurs anticipations d'inflation, ce qui peut rendre la courbe de Phillips moins prévisible et stable.

c) Chocs d'offre

Les chocs d'offre (comme les hausses des prix du pétrole) peuvent provoquer à la fois une augmentation du chômage et de l'inflation, ce qui remet en question la relation inverse simple de la courbe de Phillips

1.2. L'épargne

L'épargne fait référence à la mise de côté d'une partie de ses revenus ou de ses ressources financières pour une utilisation future. Cela peut être fait en plaçant de l'argent dans un compte d'épargne, en investissant dans des obligations ou en achetant des actifs en faible risque.

1.2.1. Définition de l'épargne

Selon le dictionnaire Larousse : fraction du revenu individuel ou national qui n'est pas affectée à la consommation mais mise en réserve.¹

Keynes définit l'épargne comme « l'excès de revenu sur la dépense pour la consommation ».² D'une manière générale, l'épargne consiste à mettre de côté une partie de ses revenus régulièrement pour atteindre des objectifs financiers à long terme. Cela peut inclure économiser pour un achat important, L'épargne permet de se prémunir contre les imprévus et de réaliser ses projets futurs. Cela est une façon intelligente de gérer ses finances.

1.2.2. Les sources de l'épargne

Dans le domaine de la comptabilité nationale, il est important de comprendre les différentes sources de l'épargne.

¹ Larousse de poche, 2012, page 293.

² Gabriel Paulaton, « **revenue et consommation discrétionnaire** », édition librairie DROZ, Paris 1975, page36

L'épargne est considérée comme un flux plutôt qu'un stock. Cela signifie que nous mesurons les sommes épargnées par les différents acteurs économiques sur une période donnée, et non le montant total épargné à un moment précis.

Il existe plusieurs sources d'épargne, notamment les ménages, les entreprises, et les administrations publiques. Chacun de ces acteurs économiques joue un rôle important dans la création de l'épargne. C'est fascinant de voir comment ces différentes sources contribuent à l'épargne nationale.

1.2.2.1. L'épargne des ménages

Les ménages ont un revenu disponible qu'il soit dépensé pour leurs besoins, soit épargner. L'épargne des ménages représente la partie du revenu disponible qui n'est pas utilisée pour la consommation.

L'épargne sert d'abord à acheter des logements pour les familles ordinaires et des équipements pour les entrepreneurs individuels.

En France par exemple les investissements immobiliers représentent environ de 8% du revenu disponible des ménages ordinaires en 2009, tandis que les investissements des entrepreneurs individuels n'en représentent que 2%.

Ensuite, l'épargne est utilisée pour acheter des instruments financiers tels que des actions, des obligations ou des fonds communs de placement, ou pour être placée dans des livrets. En France ces placements représentent près de 7% du revenu disponible en 2009.

Enfin l'épargne peut également être conservée sous forme de monnaie en pièces, en billets ou dans des comptes courants bancaires.

1.2.2.2. L'épargne des entreprises

L'épargne brute des entreprises représente leur capacité à financer leurs propres besoins (c'est-à-dire les entreprises mettre de côté une partie de leurs bénéfices après impôts pour couvrir leurs dépenses futures).

On peut expliquer ce concept par cette équation :

Epargne brute des entreprises = autofinancement = amortissement bénéfices non distribués

Contrairement aux ménages, les entreprises ont souvent besoin de financement supplémentaire pour couvrir leurs dépenses d'investissement. Elles empruntent donc aux ménages qui ont placé leur argent dans le système financier.

1.2.2.3. L'épargne publique

L'épargne publique est constituée par l'Etat et les entités décentralisées. Elle est formée par le surplus des recettes publiques par le rapport aux dépenses gouvernementales. Si l'Etat a un déficit budgétaire, il peut emprunter l'épargne privée. Et s'il ne parvient pas à financer le déficit avec l'épargne privée, il peut recourir à l'épargne étrangère.

1.3. L'investissement

L'investissement en économie est le fait de dépenser de l'agent dans le but de générer des revenus futurs. Cela peut se faire en achetant des actions, des obligations ou en investissant dans des projets immobiliers. L'objectif est de faire fructifier son capital et de prendre des risques calculés pour obtenir un retour sur investissement. C'est un moyen de faire croître le patrimoine et de participer à l'activité économique.

1.3.1. Définition de l'investissement

Il existe plusieurs définitions de la notion d'investissement.

Selon la conception économique : l'investissement c'est quand on fait des sacrifices aujourd'hui en utilisant nos ressources, dans l'espoir d'obtenir de meilleur résultat dans le futur. On peut investir en acquérant de nouveaux moyens de production en améliorant leur efficacité ou en plaçant notre argent dans une activité économique, comme une entreprise. L'objectif principal de l'investissement est de réaliser un profit¹.

Selon la conception financière : l'investissement dans cette perspective, consiste à échanger une certitude contre une incertitude en utilisant nos ressources.²

Cela implique d'investir de l'argent dans l'acquisition d'actifs industriels ou financiers en sacrifiant des capitaux à court terme dans le but d'obtenir des recettes sur une période prolongée. L'objectif est que le total de ces recettes dépasse le coût initial de l'investissement afin de réaliser des gains.

D'une manière générale, l'investissement est très important pour une entreprise.

Au début ça peut impacter les finances de l'entreprise mais il permet de garantir sa croissance à long terme. C'est un peu comme un pari sur l'avenir, ou on engage des fonds initiaux en espérant générer des flux financiers supérieurs à la dépense initiale.

¹ Simon. F-X et Trabelsi .M, « **préparer et défendre un projet d'investissement** », édition Dunod, Paris, 2005, pages 11-12.

² Jacky Koehl, « **les choix d'investissement** », édition Dunod, Paris, 2003, Page 12.

1.3.2. Les différents types d'investissements

Il existe divers types d'investissements, chacun avec ces propres caractéristiques et risques. Il est crucial d'adapter nos investissements en fonction de nos besoins et objectifs. D'après le Global Financial Literacy Excellence Center, seulement 57% des adultes ont investi en actions, tandis que seulement 46% ont investi en fonds communs de placement.

1.3.2.1. Actions : investir dans des entreprises en achetant des actions

Investir dans des actions, c'est acheter des parts d'une entreprise et devenir propriétaire. En tant qu'actionnaire, on peut recevoir une part des bénéfices de l'entreprise sous forme de dividendes, si elle en distribue. Les actions s'achètent et se vendent sur les marchés boursiers. Elles peuvent être risquées car leur valeur peut fluctuer rapidement en fonction de l'économie et de la performance de l'entreprise. Cependant elles offrent également de bonnes opportunités de rendement à long terme. Selon l'OCDE, les actions ont généré un rendement moyen annuel d'environ 10% au cours des 20 dernières années.

Il y a plusieurs manières d'investir dans des actions. On peut choisir d'acheter des actions individuelles d'une entreprise que tu penses être sous-évaluée ou bien opter pour un fonds commun de placement spécialisé dans les actions. Un fonds placement est un moyen d'investissement où plusieurs investisseurs mettent leur argent en commun pour acheter un portefeuille diversifié de titres financiers, y compris des actions.¹

Il est important de noter que les actions comportent des risques importants. Si l'entreprise dans laquelle tu as investi fait faillite ou rencontre de graves difficultés financières, la valeur de nos actions peut chuter considérablement. De plus, la valeur des actions peut fluctuer de manière imprévisible, il est donc recommandé de ne pas investir une somme d'argent dont on a besoin à court terme.

1.3.2.2. Obligation : prêter de l'argent à des gouvernements ou des entreprises en achetant des obligations.

Les obligations sont des titres de créance, c'est de prêter de l'argent à des gouvernements ou des entreprises.

¹<https://dtexpert.com/analyses-marche/les-differents-types-d-investissements/DT EXPERT 29.12.2012>

Quand on achète une obligation, on leur prête de l'argent et en échange, ils nous paient un intérêt fixe. Généralement les obligations durent plusieurs années, 10 et 30 ans.

Les obligations sont considérées comme un investissement moins risqué car les gouvernements et les grandes entreprises sont généralement fiables pour rembourser. Mais attention il y a quand même un certain risque, si l'émetteur fait faillite ou à des problèmes financiers on pourrait perdre de l'argent.

Généralement les obligations sont moins risquées que les actions mais elles rapportent souvent moins. Selon l'OCDE en moyenne elles ont rapporté environ 5% par an au cours des 20 dernières années. Il existe plusieurs façons pour investir dans des obligations. On peut acheter des obligations individuelles d'un émetteur en qui on a confiance ou bien investir dans un fonds commun de placement spécialisé dans les obligations. Un fonds commun de placement est véhicule d'investissement qui regroupe l'argent de plusieurs investisseurs pour acheter un portefeuille diversifié de titre financier y compris des obligations.

1.3.2.3. Compte d'épargne : placer de l'argent dans les comptes d'épargne pour obtenir un taux d'intérêt.

Les comptes d'épargne c'est génial pour mettre de l'argent de côté et gagner des intérêts. C'est plus sûr que les comptes courants et ça rapporte plus. Beaucoup de gens les utilise pour économiser à court et moyen terme, comme pour des vacances ou la retraite. Les dépôts sont protégés et les taux d'intérêt peuvent varier en fonction de l'économie et de la politique monétaire de la Banque Centrale. C'est vraiment une bonne option pour faire fructifier ton argent en toute sécurité. Les comptes d'épargne sont un excellent moyen de mettre de l'argent de côté à court ou moyen terme. Ils sont considérés comme une option sûre. Selon l'OCDE ces comptes ont généré des rendements moyens annuels d'environ 1% au cours des 20 dernières années. On peut ouvrir un compte d'épargne dans ta banque habituelle ou en ligne. N'oublie pas de comparer les taux d'intérêt et les frais avant de prendre une décision.

1.3.2.4. Investissements immobiliers : acheter des biens immobiliers pour louer.

Beaucoup de gens choisissent d'investir dans l'immobilier locatif en achetant des biens immobiliers pour les louer. C'est une façon très courante de se lancer dans l'investissement

immobiliers. On achète une propriété et on la met en location pour gagner des revenus passifs. De plus cela nous permet de diversifier notre portefeuille et de protéger notre épargne contre l'inflation. Quand on investit dans l'immobilier locatif il y a plusieurs choses à prendre en compte. D'abord on doit trouver le bon type de propriété qui correspond à nos objectifs et à notre budget. Par exemple si on veut des revenus à long terme on pourrait nous tourner vers une propriété de qualité qui attirera des locations prêtes à payer un loyer élevé. Si on préfère des gains rapides on pourrait être intéressé par une propriété moins chère qui nous permettra de faire un profit rapidement. Une fois que on a acheté une propriété il y a d'autres choses à considérer pour en faire une source de revenus locatifs réussie. On devra trouver des locataires et gérer les contrats de location. Cela implique de chercher des locataires de choisir des bons candidats de négocier les termes du bail et de s'assurer que les loyers sont payés régulièrement.

Section 2 : Les mécanismes d'action de la politique monétaire sur l'épargne et l'investissement

L'épargne et l'investissement sont des piliers fondamentaux de toute économie. Leur dynamique est souvent influencée par les gouvernements et les Banques Centrales. Les mécanismes par lesquels la politique influence ces deux aspects sont variés et interconnectés. La politique monétaire agit principalement à travers la modulation des taux d'intérêt, influençant ainsi le coût du crédit et la rentabilité de l'épargne.

2.1. Les instruments de la politique monétaire

Les banques centrales cherchent à contrôler les taux d'intérêt à court terme sur le marché de la monnaie centrale en régulant l'offre d'argent. Elles utilisent différentes méthodes, comme les opérations d'open market, les facilités permanentes, et les réserves obligatoires. Il est donc important de comprendre comment fonction le marché monétaire et les principes qui guident ces interventions.

2.1.1. Les opérations d'open market

Les opérations d'open market sont l'outil principal utilisé par les Banques Centrales pour atteindre leur objectif de taux d'intérêt journaliser et de gestion de liquidité. En intervenant directement sur le marché monétaire, la Banque Centrale peut augmenter ou réduire la quantité de liquidité disponible, ce qui a un impact sur le prix de l'argent. Cette technique consiste à acheter ou vendre des titres de créance sur le marché, ce qui permet à la Banque Centrale de fournir ou de retirer de la monnaie centrale du système bancaire.

Il existe différentes catégories d'opérations d'open market.

Tout d'abord les opérations de financement qui consistent à offrir de la monnaie centrale pour une durée limitée, préalablement fixée. Parmi ces opérations de refinancement, on distingue les opérations principales qui ont lieu chaque semaine et dure deux semaines, ainsi que les opérations à plus long terme qui ont lieu chaque mois et ont une échéance de trois mois. Cela permet aux banques de découvrir leurs besoins de liquidité.

Ensuite nous avons les opérations d'open market dynamique, qui sont utilisées pour varier la quantité de la monnaie centrale en circulation.

Enfin, les opérations défensives visent à neutraliser les variations des facteurs autonomes qui pourraient affecter la liquidité.

2.1.2. Les facilités permanentes

Les facilités permanentes sont mises en place dans le cadre des relations entre la Banque Centrale et les établissements de crédit. Il y a deux types de facilités permanentes : les facilités de prêt et les facilités de dépôt. Les facilités de prêt fixent une limite supérieure aux taux de l'argent au jour le jour, tandis que les facilités de dépôt fixent une limite inférieure. En utilisant ces deux types de facilités, la Banque Centrale crée un corridor pour le taux de l'argent au jour le jour.

La facilité marginale de prêt permet aux banques de se procurer de la monnaie centrale lorsqu'elles en ont besoin, car le taux d'argent au jour le jour ne peut pas dépasser de manière significative le taux sur les opérations principales de refinancement. Quant à la facilité de dépôt marginale, elle permet aux banques d'effectuer des dépôts à 24 heures auprès des Banques Centrales à un taux préétabli.

2.1.3. Les réserves obligatoires

Le système des réserves obligatoires permet à la Banque Centrale d'influencer les conditions de demande sur le marché de la monnaie centrale.

En d'autres termes, les banques doivent constituer des réserves obligatoires en monnaie centrale, ce que signifie qu'elles doivent détenir un pourcentage des dépôts sur un compte de réserves auprès de la Banque Centrale. Ces réserves sont des avoirs pour les banques et elles peuvent les utiliser comme bon leur semble. La Banque Centrale est tenue de convertir ces réserves en billets sur simple demande. Si les banques détiennent des réserves excédentaires, cela signifie qu'elles sont constituées des réserves supérieures au montant imposé. La liquidité correspond alors au montant total des réserves détenues par les banques au-delà du niveau minimum réglementaire. Ainsi en ajustant la taille et la composition de son bilan, la Banque Centrale contrôle le niveau de liquidité dans l'économie.¹

Les Banques Centrales interviennent sur le marché de la monnaie centrale pour contrôler le taux d'intérêt quotidien de l'argent et influencer ainsi l'économie dans son

¹ Mishkin Frederic, "Monnaie banque et marchés financiers", 8^{ème} édition, Paris, 2007.

ensemble. Elles examinent les facteurs autonomes de l'offre de monnaie centrale pour déterminer leur action. En résumé, les opérations d'open market ajustent le taux d'intérêt quotidien, les facilités permanentes maintiennent le taux en une fourchette donnée et les réserves obligatoires limitent la volatilité. Cette complémentarité permet une mise en œuvre efficace de la politique monétaire.

2.2.L'action de la politique monétaire sur l'épargne

Lorsque la Banque Centrale décide de baisser les taux d'intérêt, cela peut encourager les emprunteurs à contracter des prêts ce qui stimule l'activité économique. Cependant cela peut également décourager l'épargne, car les rendements sur les comptes d'épargne les investissements sur à faible risque sont plus faibles. D'un autre côté, lorsque la Banque Centrale décide d'augmenter les taux d'intérêt, cela peut rendre l'emprunt plus coûteux, ce qui peut ralentir l'activité économique. Cela peut également encourager l'épargne, car les rendements sur les comptes d'épargne et les investissements à faible risque sont plus élevés.

Il est important de noter que la politique monétaire est un outil utilisé par les gouvernements pour influencer l'économie. Les décisions prises peuvent avoir un impact sur l'épargne des individus, mais il y a aussi d'autres facteurs à prendre en compte, tels que les taux d'inflation, les politiques fiscales et les conditions économiques générales.

2.3. L'action de la politique monétaire sur l'investissement

La politique monétaire joue un rôle important dans l'économie en influençant les taux d'intérêt et la disponibilité de l'argent. Lorsque la Banque Centrale baisse les taux d'intérêt, cela rend l'emprunt moins cher, ce qui encourage les entreprises et les individus à emprunter pour investir dans de nouveaux projets. Cela peut stimuler l'activité économique en augmentant les dépenses d'investissements.

D'un autre côté, lorsque la Banque Centrale augmente les taux d'intérêt, cela rend l'emprunt plus coûteux, ce qui peut décourager les investissements. Les entreprises peuvent être moins enclines à emprunter pour financer de nouveaux projets, ce qui peut ralentir la croissance économique. La politique monétaire peut également influencer la valeur de la monnaie, ce qui peut avoir un impact sur les exportations et la compétitivité des entreprises.

2.4. Les déterminants de l'épargne

Les déterminants de l'épargne sont nombreux et peuvent varier d'une personne à l'autre. Certains facteurs courants incluent le revenu, les taux d'intérêt, les attitudes envers l'épargne, les objectifs financiers et les conditions économiques. Chacun de ces éléments peut influencer la décision d'une personne de mettre de l'argent de côté.¹

2.4.1. Les déterminants économiques de l'épargne

Lorsqu'on parle de l'épargne, on peut identifier trois objectifs déterminants :

- Faire des investissements dans l'espoir de réaliser des bénéfices (motif spéculatif).
- Prévoir d'éventuels problèmes futurs et faire face aux incertitudes à venir (motif de précaution).
- Mettre de l'argent de côté en vue d'un achat futur (motif de transaction).

Selon la théorie néoclassique de l'épargne (Fisher), c'est le taux d'intérêt qui joue un rôle important. Le taux d'intérêt représente essentiellement la récompense que l'on obtient en renonçant à la consommation immédiate. Plus le taux d'intérêt est élevé, plus les gens sont enclins à mettre de l'argent de côté aux lieux de le dépenser tout de suite. En d'autres termes, un taux d'intérêt élevé encourage l'épargne.

Cette théorie explique comment l'épargne et le taux d'intérêt sont liés, et elle est au cœur de la politique monétaire des banques centrales. En période d'inflation, les banques centrales augmentent les taux d'intérêt. Cela rend l'argent plus cher à emprunter, ce qui a pour effet de réduire la quantité d'argent en circulation et la consommation. Les individus ont alors tendance à privilégier l'épargne car elle est mieux rémunérée. L'impact de la politique monétaire sur la mobilisation de l'épargne fera l'objet du chapitre 2.

Selon la théorie keynésienne, l'épargne est influencée par le revenu. Elle est considérée comme la partie du revenu qui n'est pas utilisée.

En cas de revenu élevé, une épargne sera importante. Si vous avez un revenu bas, vous aurez une épargne limitée. En cas de baisse du taux d'intérêt et de tendance à épargner, on

¹ Tiré du site Droit-compta-Gestion, formes et déterminants de l'épargne, https://www.droit-compta-gestion.fr/economie/consommation-et-epargne/formes-et-determinants-de-lepargne/DCG_25_Janvier_2014, Miskin Frederic "Monnaie banque et marchés financiers" 8^{ème} édition, Paris, 2007

aura tendance à substituer l'épargne par la consommation. En revanche, si le taux d'intérêt est élevé, on aura tendance à faire des économies. Le taux d'intérêt sera utilisé comme un indicateur de la décision d'épargne. L'épargne peut prendre diverses formes. Selon les keynésiens, le taux d'intérêt n'offre que la possibilité de la répartir en différentes formes.

D'autres théories ont mis en avant le lien entre le taux d'intérêt et l'épargne. C'est le cas de la théorie du cycle de vie de Modigliani ou celle du revenu permanent de Friedman¹. Ces dernières fournissent un cadre pour comprendre le comportement d'épargne des individus.

Ainsi, selon la théorie du cycle de vie met en évidence comment les individus épargnent tout au long de leur vie pour laisser leur consommation et soutenir leur bien être financier à long terme. En revanche, la théorie du revenu permanent suggère que les gens ajustent leur épargne en fonction de leur revenu permanent attendu.

2.4.2 Les déterminant sociologique de l'épargne :

Il s'agit de l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le statut socioprofessionnel et l'éducation.

-L'âge

D'après les recherches de Franco Modigliani, la consommation de l'épargne varient en fonction des différentes étapes de notre vie. Les jeunes et les personnes âgées ont tendance à épargner moins.

Les individus âgés profitent de l'épargne accumulée pendant leur vie active, tandis que les jeunes doivent investir dans leur équipement.

En revanche ce sont les personnes âgées de 30 à 50 ans qui épargnent le plus. A cet âge les responsabilités augmentent, ce qui souvent accompagné d'une hausse de salaire.

Cependant depuis la crise de 2008 on observe une augmentation de la durée d'épargne chez les personnes âgées, principalement pour soutenir les générations suivantes.

¹MOULAI K., **support de cours de macroéconomie**, université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou, 2023.

Ces personnes vivent plus longtemps et sont plus aisées que la génération précédente, notamment grâce aux bien acquis à crédit pendant cette période, l'évolution des salaires et de l'inflation permettait de compenser les taux d'intérêt des crédits.

-La catégorie socioprofessionnelle

Les individus des catégories socioprofessionnelles supérieures ont tendance à épargner plus que ceux des catégories inférieures. Cela s'explique en partie par la théorie keynésienne qui affirme que les revenus influencent le niveau d'épargne.

-Le statut socioprofessionnel

Les salariés et les non-salariés (comme les professions libérales et les chefs d'entreprises) ont des comportements financiers différents. Les non-salariés ont tendance à épargner plus car ils cherchent à développer leur activité et à attirer plus de clients. Ils sont également plus prudents dans leur façon de dépenser, car ils doivent gérer plusieurs budgets, ce qui les rends les plus responsables, calculateurs et prévoyant.

Cette prudence est due à l'incertitude de leur avenir, car leur chiffre d'affaires peut influencer leur niveau de vie, avec des variations saisonnières importante. En revanche, les salariés, qui ne sont pas exposés au risque entrepreneurial, sont moins enclins à la prévoyance. Les professions à revenu plus faible, comme les ouvriers et les employés, ont un accès limité à l'information et des connaissances financières moins solides, ce qui les pousse davantage à céder à la consommation immédiate.

-L'éducation

L'éducation, l'environnement social, religieux et culturel jouent un rôle important dans la volonté d'épargner. Certains individus sont plus prudents et calculateurs que d'autres, ce qui peut être influencer par leur éducation scolaire.

Les connaissances financières acquises à l'école peuvent aider à développer une meilleure compréhension des concepts d'épargne et de gestion financière. Il est également possible que les valeurs et les normes sociales de l'environnement dans lequel on évolue aient un impact sur nos habitudes d'épargne.

2.5. L'action des banques pour la mobilisation de l'épargne ou le marketing bancaire

Pour mobiliser l'épargne, les banques mettent en place des stratégies marketing ciblées. Elles utilisent divers canaux de communication pour informer et attirer les épargnants potentiels. Ces campagnes de marketing visent à mettre en avant les avantages et les incitations offerts aux épargnants pour encourager l'épargner à long terme. Une communication efficace et des offres attrayantes sont des éléments clés pour inciter les clients à épargner davantage et à bénéficier des services de la banques.

2.5.1. Le plan marketing

Le plan marketing est dossier qui guide la banque à examiner les problèmes dans leur ensemble pour aider le décideur à évaluer les différentes répercussions de ses décisions et à coordonner ses actions¹.

2.5.2. A quoi sert un plan de marketing

Un plan marketing est essentiel pour le lancement de nouveau produits ou la commercialisation sur de nouveau marchés. Sa valeur réside dans la cohérence et l'interconnexion des décisions marketing, dérivant des politiques du marketing bancaire.

2.5.3. Les avantages du plan marketing

Un plan marketing offre de nombreux avantages, notamment en permettant à la banque d'analyser son environnement et de s'adapter pour rester compétitive. Il aide à allouer les ressources aux domaines offrant le plus de potentiel de croissance². De plus, il facilite la définition d'objectifs communs et l'évaluation de la gestion par rapport à ces objectifs, tout en fournissant un cadre de travail pour la prise de décisions et l'organisation des actions.

2.5.4. Les outils marketing de la banque

Les outils marketing utilisés par les banques comprennent des campagnes publicitaires ciblés, des promotions spéciales, des programmes de fidélisation, des services bancaires en

¹Michel. (Badoc), «Marketing management pour les banques et l'assurance européennes », les éditions d'organisation , paris 1986 PAGE 78 .

²LointierJ-C., **Cours de marketing bancaire**, université Montesquieu Bordeaux 4 (Licence professionnelle), Banque groupe Formaposte, page 6.

ligne et des partenariats. Ces outils visent à attirer de nouveaux clients fidéliser les clients existants et promouvoir les services financiers de la banque.

2.5.4.1. La politique de produit/ service

L'activité bancaire a longtemps été influencée par des réglementations strictes et une approche technique prédominante dans la conception des produits. Les pouvoirs publics ont un rôle important dans la création et la gestion des produits bancaires. Il est important pour les professionnels du marketing bancaires des clients au cœur du processus, en offrant des produits répondant à la fois à la liquidité, la sécurité et le rendement pour satisfaire la clientèle cible¹.

En réalité, la politique de produits vise à aligner au mieux l'offre bancaire avec les besoins des clients visés. Ainsi, la politique produit est élément clé du marketing impliquant la création de nouveaux produits et la gestion des produits existants.

2.5.4.2. La politique des prix

La politique de tarifications, lorsqu'elle est examinée dans sa réalité ou dans la perception publique, peut sembler être un outil marketing de faible importance jusqu'à récemment. Les liens entre la politique monétaire et les tarifs bancaires sont étroits, ce qui peut conduire à une vision homogène des prix pratiqués par les banques par le grand public.

Il s'agit en réalité de rivalités entre les grandes banques nationales, typiques des marchés oligopolistiques. Ces marchés impliquent un ajustement rapide des prix par les concurrents en cas de modification par l'un d'eux, similaire à l'industrie pétrolière et bancaire. La transparence des conditions générales de la banque est une notion clé selon l'article 5 du Règlement de la Banque d'Algérie de 2013, obligeant les établissements à informer leur clientèle sur les services et tarifs proposés.²

2.5.4.3 La distribution

La distribution se caractérise par l'exclusive du réseau d'agence de chaque banque. La politique de distribution repose sur trois éléments : les objectifs de l'entreprise, l'environnement et le diagnostic interne de l'entreprise. Ces éléments influencent le choix des

¹Michel Badoc, op.cit. p.143.

²Art. 5 du Règlement de la Banque d'Algérie n°13-01 du 8 avril 2013 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque]

circuits de distribution en fonction de la stratégie globale de la banque, de l'évolution de l'environnement et des caractéristiques propres à l'entreprise¹.

2.5.4.4. La politique de communication

La politique de communication consiste à promouvoir la banque et ses produits à la fois en externe et en interne. L'objectif est de créer une image reflétant l'identité de la banque. La communication externe vise à informer et à renforcer la notoriété de la marque, tandis que la communication interne garantit une circulation efficace de l'information au sein de la banque.

Le personnel de la banque doit être bien informé sur la stratégie de développement. Il est important de faire adhérer le personnel aux objectifs fixés pour renforcer l'efficacité économique et la cohésion sociale de la banque. En ce qui concerne la communication externe, elle concerne les relations de la banque avec différents groupes tels que les clients, les fournisseurs, les actionnaires, etc. il est essentiel de maintenir une image institutionnelle cohérente.

Conclusion

La politique monétaire et l'épargne reposent sur des fondements théoriques solides qui évoluent et se sont affinés au fil du temps pour mieux comprendre et influencer les dynamiques économiques. En regardant de près ces théories on peut observer comment elles guident les décisions des gouvernements, des Banques Centrales et des individus dans la gestion de la monnaie et de l'épargne.

La théorie quantitative de la monnaie par exemple, établit un lien fondamental entre la masse monétaire en circulation, les niveaux de prix et l'activité économique globale. Elle fournit un cadre pour comprendre comment les politiques monétaires, telles que l'expansion

¹LointierJ-C., Op. cit., page 16

ou la contraction de la masse monétaire, peuvent influencer l'inflation et la croissance économique.

La théorie du taux d'intérêt, quant à elle, offre des perspectives sur la manière dont les variations des taux directeurs peuvent avoir un impact sur les décisions de consommation et d'investissement des agents économiques. Les baisses de taux d'intérêt, par exemple encouragent l'emprunt et stimulent l'investissement et la consommation, tandis que les hausses de taux peuvent freiner les activités.

L'hypothèse d'efficacité des marchés financiers ajoute une couche de complexité en affirmant que les marchés financiers intègrent rapidement toutes les informations pertinentes dans les prix des actifs. Cela signifie que les politiques monétaires et les signaux économiques sont rapidement reflétés dans les marchés, ce qui peut influencer les décisions de consommation, d'épargne et d'investissement.

En ce qui concerne l'épargne les théories du revenu permanent et du cycle de vie fournissent un cadre pour comprendre le comportement d'épargne des individus. La théorie du revenu permanent suggère que les gens ajustent leur épargne en fonction de leur revenu permanent attendu, tandis que la théorie du cycle de vie met en évidence comment les individus épargnent tout au long de leur vie pour laisser leur consommation et soutenir leur bien être financier à long terme.

Au niveau de la banque le marketing peut agir en faveur d'une plus importante mobilisation de l'épargne. En effet, une communication efficace et des offres attrayantes sont des éléments clés pour inciter les clients à épargner davantage et à bénéficier des services de la banques. Le plan marketing est un dossier qui guide la banque à examiner les problèmes dans leur ensemble pour aider le décideur à évaluer les différentes répercussions de ses décisions et à coordonner ses actions. De plus, il facilite la définition d'objectifs communs et l'évaluation de la gestion par rapport à ces objectifs, tout en fournissant un cadre de travail. Les outils utilisés par les banques comprennent des campagnes publicitaires ciblés, des promotions spéciales, des programmes de fidélisation, des services bancaires en ligne et des partenariats. Ces outils visent à attirer de nouveaux clients fidéliser les clients existants et promouvoir les services financiers de la banque. Les pouvoirs publics ont un rôle important

dans la création et la gestion des produits bancaires. Ainsi, la politique produit est élément clé du marketing impliquant la création de nouveaux produits et la gestion des produits existants.

La combinaison de ces théories nous permet de comprendre que la mobilisation de l'épargne est à la fois l'affaire de l'Etat, au travers la politique monétaire, afin de réaliser les équilibres macroéconomiques du pays, mais aussi une affaire de la banque qui, à travers le marketing bancaire, peut mettre en œuvre des actions pour attirer plus d'épargne à son niveau.

Chapitre II :

La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

Introduction

La politique monétaire est un outil clé de la politique économique d'un pays. Elle consiste en l'action de la Banque Centrale pour contrôler la quantité de monnaie en circulation et les taux d'intérêt. Lorsque la Banque Centrale modifie les taux d'intérêt, cela a un effet direct sur l'économie réelle. Par exemple, une baisse des taux d'intérêt peut encourager les emprunts et les investissements, stimulant ainsi l'activité économique.

En revanche, une hausse des taux d'intérêt peut freiner les dépenses et l'investissement. Les acteurs économiques, tels que les entreprises et les consommateurs, réagissent à ces changements en ajustant leurs comportements. Cela peut influencer des variables économiques importantes comme les prix, la politique monétaire joue un rôle crucial dans la dynamique.

Ce processus, appelé « mécanisme de transmission de la politique monétaire », est important pour comprendre comment les actions de la Banque Centrale affectent l'économie. A long terme, une modification de l'offre de monnaie influence le niveau des prix, mais n'a pas d'effets durables sur les variables réelles¹. Cela met en lumière la « neutralité de la monnaie à long terme », un concept étudié par les économistes et les théories macroéconomiques.

Sur le long terme, la neutralité de la monnaie implique que les variations monétaires n'ont pas d'effets durables sur l'économie réelle. Ce sont les facteurs réels, tels que la croissance de la population, les avancées technologiques, les choix des acteurs économiques, et les politiques gouvernementales, qui ont un impact significatif sur le revenu réel et le niveau d'emploi dans une économie.

En plus de la neutralité de la monnaie à long terme, il est important de noter qu'il existe un concept selon lequel l'inflation est principalement un phénomène monétaire. Cela signifie que les périodes prolongées de forte inflation sont généralement accompagnées d'une croissance monétaire significative.²

¹ Une modification à long terme de la quantité de monnaie en circulation se solde par une modification du niveau général des prix mais pas

² La politique monétaire de la BCE, 2004, page 42.

Bien que certains facteurs puissent influencer les prix à court terme, comme les chocs sur les prix des matières premières ou la demande globale, à long terme, ces effets sont compensés par des ajustements dans l'offre de monnaie ou la quantité de monnaie en circulation.

Les études économiques ont établi un lien solide entre la croissance de la masse monétaire et l'inflation, soulignant l'importance de maintenir des prix stables pour favoriser le développement économique. En effet, l'inflation peut avoir des répercussions significatives sur l'économie en entraînant des coûts supplémentaires tels que la perte de pouvoir d'achat pour les consommateurs et la difficulté pour les entreprises à planifier à long terme.

Ainsi, la politique monétaire joue un rôle important dans la gestion de ces aspects pour assurer une croissance économique durable.

Ce chapitre se veut une présentation de la politique monétaire algérienne et de son évolution (section 1), avant de montrer les limites essentielles de cette politique monétaire (section 2).

Section 1 : l'évolution de la politique monétaire en Algérie

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, la politique monétaire a évolué de manière significative. Initialement marquée par une forte intervention de l'Etat pour contrôler l'inflation soutenir le développement économique, elle a progressivement intégré des réformes visant à libéraliser l'économie et à renforcer la stabilité financière. Les ajustements successifs ont permis à l'Algérie de s'adapter aux défis économiques, notamment hydrocarbures et les fluctuations des prix du pétrole, tout en cherchant à diversifier son économie et à moderniser son système financier. Il s'agit dans cette section de savoir dans quelle mesure la mobilisation de l'épargne constitue-t-il un objectif de la politique monétaire. Pour cela, il est essentiel de passer en revue l'évolution de la politique monétaire en Algérie depuis l'indépendance, et de présenter ses objectifs.

1.1.L’histoire de la conduite de la politique monétaire en Algérie depuis l’indépendance à nos jours

Dans le premier chapitre on a parlé sur la politique monétaire dans le cadre théorique d’une manière générale. A présent, nous focaliseront l’attention sur la politique monétaire spécifique suivie par l’Algérie depuis son indépendance et la problématique de la mobilisation de l’épargne. Nous considérerons deux périodes différentes : la période centralisée et la période de transition avec des réformes économiques et monétaires.

Le système financier algérien a connu plusieurs phases d’évolution notamment après l’indépendance ou il y a eu la récupération de la souveraineté monétaire et financière ainsi que la nationalisation des secteurs clés de l’économie. Ensuite, il y a eu une période de planification à partir de 1970, marquée par la centralisation des décisions et la planification financière.

Pour comprendre les raisons et les conséquences des réformes économiques et structurelles adoptées par l’Algérie, en particulier dans le domaine monétaire qui est notre sujet d’intérêt, nous avons divisé cette section en quatre périodes.

1.1.1. La politique monétaire durant la période de planification centralisée (1962-1990)

Après l’indépendance, l’Algérie a adopté un système économique centralisé qui visait à orienter les mécanismes de développement économique. Cette période a été marquée par la reprise du contrôle monétaire et financier, ainsi que la création d’instructions telles que le trésor public en 1962.

Le trésor public avait pour objectifs principaux l’allocation des recettes aux dépenses de l’Etat, dans cette période il y avait plusieurs instructions financières telles que la caisse nationale de développement (CAD) qui accordait des crédits d’investissement, la caisse nationale d’épargne et de prévoyance (CNEP) qui collectait l’épargne populaire et favorisait

le crédit pour le logement, et la Banque Centrale d'Algérie (BCA) qui supervisait les activités financières et les investissements.¹

En outre, durant la période de 1962 à 1990, les choix en matière de politique monétaire étaient étroitement liés au mode de financement de l'économie nationale. Par exemple, la distribution des crédits était régulée par des procédures administratives, sans nécessairement prendre en compte les critères de rentabilité. Ce crédit, qui constitue l'offre de monnaie, était une variable exogène, puisque la Banque d'Algérie refinançait les banques commerciales à partir des recettes des rentes pétrolières, sans qu'il y ait une contrepartie réelle sous forme de production nationale.² Par conséquent, on peut considérer que la mobilisation de l'épargne, notamment celle des ménages, n'était pas une priorité. La rente pétrolière assurait le financement des investissements productif, essentiellement publics durant cette période.

La loi du 13 décembre 1962 a donné à la BCA, un rôle d'émettre la monnaie centrale et de superviser l'activité bancaire. Selon l'article 36 des statuts de la BCA, sa mission était de créer et maintenir les conditions favorables au développement de l'économie nationale tout en assurant la stabilité de la monnaie.³

En résumé, la politique monétaire durant cette période consistait à fournir des fonds nécessaires au bon fonctionnement des entreprises publiques par le biais du système bancaire. On peut conclure que la politique monétaire de la BCA était de fournir des fonds nécessaires pour faire fonctionner les entreprises publiques à travers les banques.

1.1.1.1. La gestion de la politique monétaire

Pendant cette période la gestion de la politique monétaire était centralisée et se limitait à assurer l'offre de monnaie tout en s'adaptant aux besoins de l'économie.

L'Algérie a dû mettre en place plusieurs plans de développement pour rattraper son retard économique. Cela a nécessité des investissements importants, ce qui a entraîné une

¹Amokrane, M., & Rasdi, S. « *La conduite de la politique monétaire en Algérie durant les deux dernières décennies : objectifs et limites.* » Université Saad-Dahleb-Blida, P 72.

²Bouyacoub . A, « *les mécanismes financiers et l'entreprise publique* », les cahiers de CREAD, Alger, 1987, page 161.

³Ibid, P 161.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

offre abondante de monnaie, notamment sous forme d'avances au trésor et de refinancement des banques commerciales en échange des crédits accordés ont cherché à stimuler la production locale en augmentant l'offre de monnaie, mais cela peut être contradictoire avec la réalité, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°01 : Evolution de la masse monétaire et le produit intérieur brut (PIB) en Algérie (1964-1985)

ANNEES	TAUX DE CROISSANCE DE LA MASSE MONETAIRE	TAUX D'ACROISSEMENT DU PIB NOMINAL
1964	19%	7.6%
1965	10.9%	9.2%
1966	9.3%	-0.5%
1967	29.8%	10.6%
1968	35.2%	15.2%
1969	19.4%	9.7%
1970	7.9%	14.8%
1971	6.7%	0.2%
1972	30.1%	22.6%
1973	26.4%	15.9%
1974	8.9%	55.9%
1975	24.5%	5.0%
1976	30.3%	21.5%
1977	22.6%	19.8%
1978	30.0%	17.5%
1979	18.1%	26.5%
1980	17.9%	26.9%
1981	16.7%	17.9%
1982	27.8%	7.6%

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

1983	29.6%	10.8%
1984	18.1%	11.5%
1985	15.3%	11.0%

Source : Henni. A « monnaie, crédit, et financement en Algérie (1962-1987) » CARD, 1987, p35.

D'après le tableau, de croissance de la masse monétaire est plus élevé que celui du PIB. Entre 1964 et 1971, la masse monétaire a augmenté en moyenne de 17% tandis que le PIB n'a augmenté que de 8.5%.

La deuxième période, de 1972 à 1978, montre qu'un écart moins important avec une augmentation de 25 % pour la masse monétaire et de 22.5 % pour le PIB. Pendant la troisième période, de 1979 à 1985, on observe un ralentissement de la croissance de la masse monétaire avec une moyenne de 19.1% de contre 16.1% pour le PIB. Cette augmentation de la masse monétaire sans une contrepartie réelle a entraîné une tendance inflationniste croissante. Les taux d'inflation pendant la période 1970 à sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 02 : Evolution des taux d'inflation durant la période 1970-1979 en (%)

ANNEES	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
TAUX D'INFLATION ANNUEL %	6.6	2.6	3.7	6.2	4.7	8.4	9.4	12.0	17.7	11.3

Source : base de données de la banque mondiale.

1.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire en Algérie

En Algérie la Banque Centrale est influencée par le gouvernement une politique monétaire en accord avec les objectifs du gouvernement, tels que le plein emploi et la disponibilité de liquidités sur le marché. Cependant, la stabilité de la monnaie est souvent reléguée au second plan.

1.1.2. La politique monétaire en Algérie de 1990 à 2011

À la suite des difficultés économiques rencontrées par l'Algérie depuis 1986, notamment après la chute des prix du pétrole et les déséquilibres macroéconomiques, le gouvernement a entrepris d'importantes réformes économiques en collaboration avec des institutions financières internationales comme le Fonds Monétaire International (FMI).¹

Le FMI a apporté un soutien financier pour faciliter la mise en œuvre de ces réformes, en particulier dans le domaine de la politique monétaire. En 1990, une nouvelle loi sur la monnaie et le crédit (LMC) a été promulguée, visant à structurer et à améliorer le fonctionnement du système bancaire et monétaire pour faciliter la transition vers une économie de marché et la libération du commerce extérieur.

1.1.2.1. La Politique Monétaire à l'ombre de la LMC de 1990

La loi sur la monnaie et le crédit (LMC) marque un tournant majeur dans l'histoire économique de l'Algérie. Son objectif est de structurer et d'améliorer le fonctionnement du système bancaire et monétaire pour soutenir les réformes économiques de 1988.

La LMC a introduit des ajustements importants dans la politique monétaire, notamment en renforçant le rôle de la Banque Centrale dans la gestion de la politique monétaire, du change et de la dette extérieure.² Elle a accordé à la Banque Centrale le pouvoir d'émission de la monnaie fiduciaire (articles 04, 05, 38 et 62), de supervision des autres banques, et d'intervention active sur le marché (articles 35, 36 et 37). La LMC a également visé à ouvrir le système bancaire aux investisseurs étrangers et à permettre aux acteurs économiques de se refinancer via un marché financier.

Le premier paragraphe de l'article 35 de la loi 90-10 définit les objectifs de la politique monétaire, stipulant que la Banque Centrale doit créer et maintenir des conditions favorables au développement économique national tout en assurant la stabilité de la monnaie.³

¹ Amokrane, M., & Rasdi, S. « *La conduite de la politique monétaire en Algérie durant les deux dernières décennies : objectifs et limites.* », Université Saad-Dahleb-Blida.

² Bennisad, H, « *la réforme économique en Algérie, ou l'indicible ajustement structurel* », OPU, 2^{ème} édition, Alger, 1991, page 132.

³ Voir la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

À cette époque, la politique monétaire visait principalement à réduire l'inflation en contrôlant l'évolution des prix et en maintenant la stabilité du taux de change. Les objectifs intermédiaires incluaient le contrôle de l'expansion des agrégats M2 et du taux de croissance des crédits.

Les outils de la politique monétaire ont évolué avec l'introduction de divers instruments classiques, tels que le réescompte d'effets publics et privés, les opérations de marché ouvert (vente et achat d'effets publics et privés), et la prise en pension obligatoire. La LMC a également prévu, dans l'article 93, que la Banque Centrale peut exiger des banques qu'elles maintiennent une réserve obligatoire, avec un taux maximum de 28%, pouvant être ajusté en cas de nécessité justifiée.¹

1.1.2.2. La politique monétaire durant la période d'Ajustement Structurel (1994-1998)

Pour faire face à la crise aggravée au début de 1994, marquée par une forte inflation due aux déficits budgétaires et à la détérioration de la balance des paiements, les autorités ont mis en place un vaste programme d'ajustement structurel avec le soutien du FMI. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la dette extérieure de 1990 à 1993 :

Tableau n°03 : Les dettes d'extérieurs

ANNEE	1990	1991	1992	1993
Stock de la dette en MD \$	28.4	27.9	26.7	25.7
Service de la dette en MD\$	8.9	9.5	9.3	9.1
Service de la dette/ exportation	66.4	73.9	76.5	81.8

¹Voir la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

Source : Ministère des Finances. « La situation économique et financière en 2000 », p. 41.

Le programme d'ajustement structurel visait à corriger les déséquilibres macroéconomiques et monétaires, à ouvrir l'économie, et à renforcer l'application des lois monétaires et financières. La politique monétaire durant cette période est devenue plus stricte, restreignant les prêts au secteur bancaire et à l'économie productive, ce qui a réduit et limité la masse monétaire.

Cette approche a permis de gérer la création monétaire et d'aborder les déséquilibres internes comme l'inflation et externes comme la dette extérieure. Selon l'instruction 16-94 du 9 avril 1994, la Banque Centrale a limité la croissance des avoirs nets intérieurs du système bancaire et de la Banque d'Algérie. Les objectifs intermédiaires ont inclus la maîtrise de la croissance de la masse monétaire et des crédits, avec des instruments indirects introduits en complément des instruments directs existants.

A. Une nouvelle orientation de la politique monétaire

Avec l'adoption du PAS, les autorités monétaires ont instauré une politique monétaire plus stricte,¹ limitant les prêts au secteur bancaire et à l'économie productive, entraînant une réduction puis une limitation de la masse monétaire.

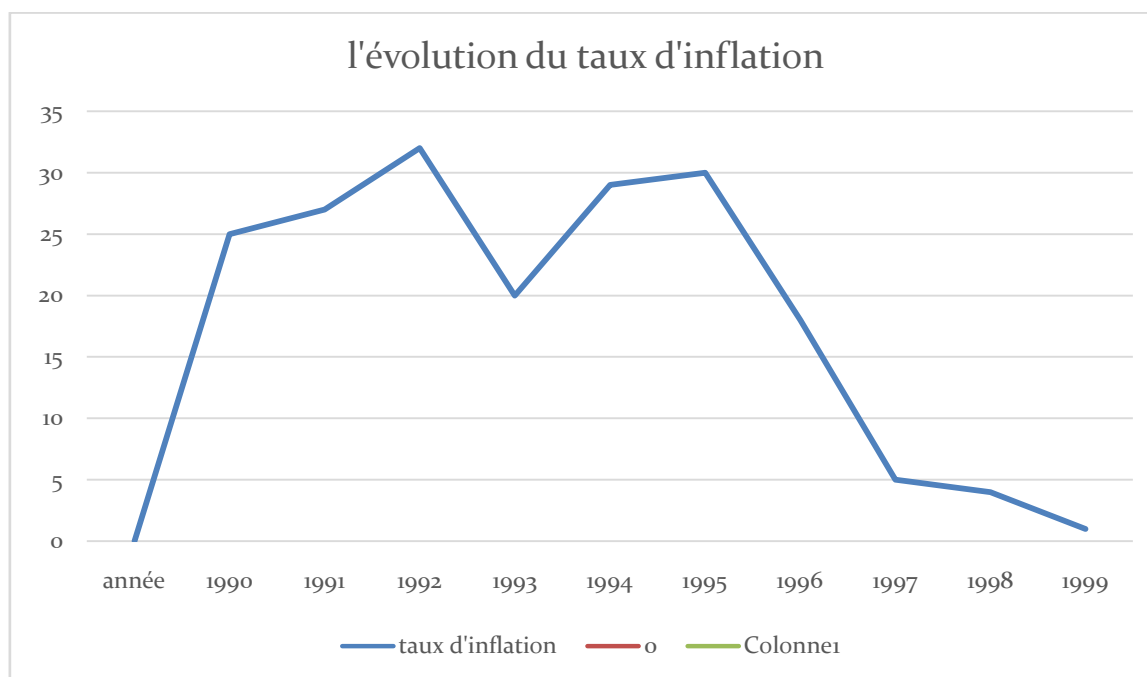
La création monétaire est devenue une priorité économique pour résoudre les déséquilibres internes et externes. La Banque Centrale a fixé des objectifs de contrôle de l'inflation en gérant prudemment l'expansion monétaire et le crédit.

Les nouveaux instruments indirects de politique monétaire ont complété les instruments directs existants pour atteindre ces objectifs.

¹ Rapport de CNES, « Regard sur la politique monétaire en Algérie », 26^{ème} session plénière, 2005, page 67.

B. L'évolution du taux d'inflation

Figure n° 02 : L'évolution du taux d'inflation



Source : élaboré à partir des données de la Banque d'Algérie.

Durant cette période, la priorité de la politique monétaire était de lutter contre l'inflation, reléguant la croissance économique à un objectif secondaire. La réalisation de cet objectif dépendra d'une allocation appropriée des ressources financières et humaines pour favoriser la croissance.

1.1.2.3. La politique monétaire durant la période (2000-2011)

Au début des années 2000, l'économie algérienne a connu des déséquilibres importants, avec une inflation élevée et un déficit persistant de la balance des paiements. Les réformes ont mené à une nouvelle politique monétaire visant une meilleure allocation des ressources et la stabilité de la monnaie nationale. À partir de 2000, la Banque d'Algérie a mis en place une politique monétaire plus autonome, encadrée par un dispositif prudentiel, suite à l'adoption de deux ordonnances complémentaires à celle de 1990.

A. Le processus de création monétaire

Après le PAS, la création monétaire en Algérie a été influencée par l'augmentation des avoirs extérieurs, principalement les recettes des hydrocarbures, en lieu et place des crédits accordés à l'État et à l'économie. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des contreparties de la masse monétaire de 1992 à 2011 :

Tableau n°04 : Évolution des Contreparties de la Masse Monétaire (1992-2011) en %

ANNEES	AGREGATS MONETAIRES		
	AVOIRS EXTERIEURS	CREDIT A L'ETAT	CREDIT A L'ECONOMIE
1999	-59	56	27
2000	20,5	-20,09	-13,6
2001	11,0	-15,9	8,5
2002	33,9	1,6	17,5
2003	33,4	-22,7	8,8
2004	33,1	-104,9	11,2
2005	34	4430,1	15,9
2006	31,9	-8,9	7,1
2007	34,5	-26,5	17,2
2008	38,2	-25,2	20,4
2009	5,0	0,2	18,5
2010	10,5	-4,7	12,5
2011	12,5	-1,9	12,02

Source : données tirées des différents rapports de la Banque d'Algérie (2002,2006,2009) et rapport du FMI n°11/39 mars 2011.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

En analysant le tableau mentionné, on peut conclure que la principale source de création monétaire provient de l'augmentation des avoirs extérieurs et des réserves de change. Cela est dû à la reprise des cours du baril sur le marché pétrolier, en particulier à partir de l'an 2000. Grâce à l'évolution des prix du baril. Ces avoirs ont généralement augmenté de manière stable, à l'exception des années 2009 et 2010 où ils ont baissé de 5% et 10.5% respectivement, principalement en raison des effets de la crise financière mondiale.

Une autre source de la création monétaire réside dans les prêts accordés au trésor public. Selon les taux présentés dans le tableau ci-dessus, cette diminution est principalement due à l'augmentation des recettes de la fiscalité pétrolière et à la création d'un fonds de régulation des recettes.

Le solde du compte du trésor à la Banque d'Algérie est positif, ce qui signifie qu'il n'est pas endetté envers l'institution émettrice, et la part des prêts à l'Etat dans l'actif monétaire est moins importante qu'à l'époque de la planification. En ce qui concerne les prêts à l'économie, leur croissance est sujette à des fluctuations et leur part relative dans les actifs monétaires diminue.

Cela se traduit par un manque d'engagement des banques commerciales dans le financement de l'économie. A partir de 2005, on observe une légère augmentation des crédits accordés à l'économie. En analysant la structure de la masse monétaire à l'aide du tableau ci-dessous ;

Tableau n°05 : Evolution des composantes de la masse monétaire (2000-2011)

ANNEE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
M2	2025,2	2475,2	2905,5	3354,4	3738	4157,6	4933,7	5999,6	6955,9	7178,7	8188
Circulation fiduciaire	484,5	577,2	664,7	781,4	874,3	921,1	1081,4	1284,5	1540	1829,4	1388,6
Dépôt à vue	467,5	554,9	642,2	718,9	1127,9	1224,9	1750,4	2570,4	2965,1	2541,9	3539,7
Dépôt au trésor et CCP	96,2	106,4	109,4	130,1	158,3	276	335,8	378,7	459,8	578,5	735,4
Quasi monnaie	974,3	1235	1485,2	1724	1577,5	1736,2	1766,1	1071	1991	2228,9	2524,2
Circulation fiduciaire/M2	24	23	23	23	23	22	22	21	22	25	17
Dépôt à vue/M2 en %	23,08	22,4	22,1	21,4	30,1	29,5	35,5	42,8	42,6	35,4	43,2
Dépôt à terme /M2 en %	48,1	49,8	51,1	51,3	42,2	41,7	35,8	17,8	28,6	31	30,8

Source : élaboré à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

Les tendances de croissance des différentes parties de la masse monétaire sont bien visibles, avec des variations annuelles claires. En premier lieu, la circulation fiduciaire représente en moyenne de 22% de la masse monétaire totale.

B. La conduite de la politique monétaire durant la période 2000-2011

La variabilité a un impact majeur sur la disponibilité de liquidités des banques et sur la politique monétaire. A partir de 2001, le système bancaire en Algérie a connu une augmentation significative de ses liquidités, atteignant un niveau record de 2001,8 milliards de DA avec une croissance de 74% à la fin de décembre 2007.

Pour contrer cette abondance de liquidités dans le système bancaire, les autorités, monétaires algériennes ont mis en place une politique monétaire prudente et proactive¹ afin de stabiliser les prix en absorbant les excès de liquidités par le renforcement de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire.

Pour atteindre cet objectif, la Banque Centrale a défini ses buts en matière de ciblage de l'inflation, conformément à ses responsabilités générales en Algérie.

L'article de 35 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 concernant la monnaie et le crédit confère à la Banque Centrale les missions suivantes : la Banque Centrale a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie.

A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger et de réguler le marché des changes.²

Les répercussions monétaires des chocs pétroliers et les limites liées à l'incapacité du système productif à absorber les excédents de liquidités ont eu un impact important sur la politique monétaire et ses outils de régulation.

¹ Rapport de la BAFD sur les pays de L'OCDE, « perspectives économique en Afrique », 2007, page 122.

² Banque Centrale, rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie, 2003, page 87.

Pour réduire la liquidité globale et contrôler le risque d'inflation, la Banque d'Algérie a augmenté les réserves obligatoires dès le début de l'année 2001. Cela a conduit à maintenir des taux de réserves obligatoires élevés en 2004 pour stabiliser l'excès de liquidité sur le marché monétaire. Le taux de réserve obligatoire est passé à 6.5% en mars 2004 comparé à 6.25 % depuis décembre 2002 et 4.25% en 2001. Ce taux a ensuite été augmenté de manière significative pour atteindre un niveau record de 9% en 2010.¹

1.1.3. La politique monétaire en Algérie durant la période (2010/2024)

La politique monétaire en Algérie pendant cette période a été influencée par divers facteurs économiques et politiques.

1.1.3.1. Contrôler l'inflation et favoriser la croissance économique

Au cours de cette période, l'Algérie a mis en œuvre des politiques monétaire pour stabiliser son économie, contrôler l'inflation et favoriser la croissance économique.²

Les autorités monétaires algériennes ont souvent ajusté les taux d'intérêt, la masse monétaire et d'autres instruments de politique monétaire pour atteindre ces objectifs. Les fluctuations des prix du pétrole, en tant que principale source de revenus du pays, ont également eu un impact significatif sur la politique monétaire algérienne, Ce qui a poussé l'Algérie à faire des nouvelles stratégies sur le systèmes bancaires, financières, et économiques et des réformations dans le cadre de la politique monétaire tel que l'ordonnance n°10-04du 26 aout 2010 qui est la première étape des réformations qui ont été faite par les autorités monétaires algériennes.

A. L'apport de l'ordonnance n°10-04du 26 aout 2010

La loi de 2010 a modifié le cadre de la politique monétaire en introduisant des activités bancaires. Pour réguler, les changements incluent la nécessité d'une majorité nationale de 51% dans les banques pour tout partenariat étranger, ainsi que la détention d'une action spécifique par l'Etat dans le capital des banques privées.³ Il a été notamment institué :

¹ Banque Centrale, « **rapport sur la situation monétaire et politique monétaire 2010** », page 140.

² FehriFahima&GuechidaOuiza, « **La politique monétaire en Algérie et le financement non conventionnel**», Mémoire Master Ummto 2020 .

³ Article, Banque d'Algérie 1 septembre 2010.

- Les participations étrangères dans les banques nécessitent un partenariat avec une majorité nationale de 51% au moins ;
- L'Etat possède une action spécifique dans le capital des banques privées sans droit de vote ;
- L'Etat a un droit de préemption sur les cessions d'actions non conformes à la loi sont nulles et de nul effet ;
- Toute vente d'action de banques ou d'établissements financiers doit être approuvée par le gouverneur de la Banque d'Algérie ;
- La Banque d'Algérie a pour mission de surveiller les prix et de gérer les finances extérieures de l'Algérie ;
- Les banques doivent avoir des contrôles internes et de conformité pour respecter les lois et les procédures ;
- La Banque d'Algérie est chargée de gérer les risques des entreprises, des ménages et les impayés.

1.1.3.2. La politique monétaire en Algérie durant la période (2014-2017)

En 2015, il y a eu un changement important dans la situation monétaire. Pour la première fois depuis l'année 2000, il y a eu une diminution de l'excès de liquidité dans les banques, le trésor n'est plus en dette nette vis-à-vis du système bancaire, et les avoirs extérieurs nets ne sont plus la principale source d'expansion de la masse monétaire depuis 2014. En raison des importants déficits dans la balance des paiements ; la croissance de la masse monétaire M2 a été très faible en 2015 et 2016 respectivement 0,13 % et 0,82 %. Cependant, au premier semestre de 2017, la masse monétaire M2 (masse monétaire) a augmenté de 4,27 % avec une hausse de 4,8% pour M2 hors dépôts du secteur des hydrocarbures.¹

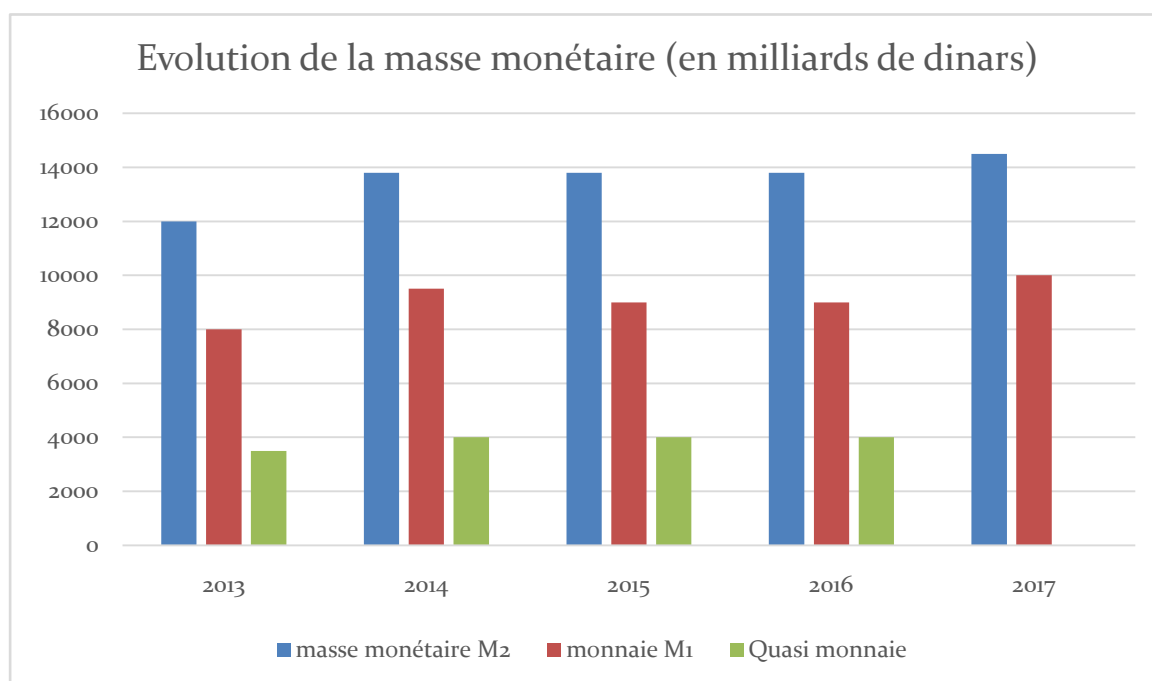
¹Aoudia Kahina ép Nait Mohamed, « Efficacité de la politique monétaire en Algérie 1990-2017 » المجلة العلمية لجامعة الجزائر 3 العدد 09 ديسمبر 2017

En relation avec le déficit de la balance des paiements et la stabilité relative du taux de change du Dinar par rapport au Dollar, les avoirs extérieurs nets ont baissé de 2,8% en 2015 et de 8,8% au premier semestre 2017. Avec la diminution des réserves de change et le changement de statut de l'Etat, passant d'un créancier net à un débiteur net vis-à-vis du système bancaire, les prêts à l'économie ont continué de croître en 2015 à un taux de 16.57 % comparé à 26,15 % en 2014, devenant ainsi l'une des sources d'expansion monétaire.

Dans le cadre de la gestion de la politique monétaire et en situation d'excès de liquidité, la Banque d'Algérie a augmenté progressivement le montant total des opérations de reprise de liquidité jusqu'à 1350 milliards de dinars et a introduit, en janvier 2014 la reprise ce liquidité à six mois. En 2015, la chute significative du prix du pétrole et le déficit élevé de la balance des paiements ont entraîné une diminution de la liquidité bancaire de 2730,9 milliards de dinars à la fin de 2015, soit une baisse d'environ 33%. En conséquence, la Banque d'Algérie a ajusté à la baisse les seuils de reprise de liquidité passant 1350 milliards en avril 2015, puis à 700 en juin 2015, 500 en août, 300 en octobre, pour remonter à 700 milliards de dinars en décembre 2015.

En ce qui concerne l'inflation et après son retour, à partir de l'année 2013, au taux cible fixé par le conseil de la monnaie et du crédit, le taux annuel moyen pour le Grand d'Alger a augmenté pour atteindre 4,78 % en 2015, contre 2,92% en 2014(3,26% en 2013). Par la suite, il est monté à 6,4 % en 2016 et s'est élevé à 7,7 % en glissement annuel en février 2017, puis à 4,08 % en juin 2017. En raison de la diminution de l'excès de liquidité, la Banque d'Algérie avait interrompu les opérations de réduction de la liquidité bancaire fin 2016. Elle a su s'adapter à l'évolution de la situation des liquidités en réintroduisant des instruments de refinancement, notamment les opérations d'open market comme principal instrument (à 7 jours, puis à 3,6 et 12 mois) au premier semestre de 2017.

Figure N°03 : Evolution de la masse monétaire (en milliards de dinars)



Source : élaboré à partir des rapports de la Banque d'Algérie.

Cette augmentation significative des dépôts à vue dans les banques, qui avaient diminué de 4,2 % en 2016, s'est traduite par une hausse de près de 9% de l'agrégat M1 (contre 1,6% en 2016). Malgré le ralentissement de la croissance de circulation fiduciaire à seulement 4,9% (contre 9,5 % en 2016) et des dépôts aux CCP (2% contre 7,4% en 2016), le déclin des dépôts au trésor s'est encore accentué à -35% contre -24,6 % en 2016.

Les dépôts à vue des entreprises et des ménages ont augmenté de 8,7% avec une croissance de 10,4% pour les dépôts du secteur public économique, hors hydrocarbures, et de seulement 2,6 % pour ce du secteur privé. Les dépôts à terme ont également connu une hausse, mais plus modérées, de 8,8% pour les dépôts du secteur public économique et de 6% pour ceux du secteur privé.

A. L'introduction du financement non conventionnel en 2017

La forte chute des prix du pétrole à partir de la mi-2014 a eu un impact majeur sur les finances publiques, entraînant une rapide érosion de l'épargne budgétaire accumulé sur plusieurs années et la suspension de plusieurs projets publics en cours. Face à la rareté des options de financement alternatives et aux pressions financière croissante, des experts de la primature ont recommandé le recours au connu sous le nom de "planche à billets", comme solution face à la détérioration de la liquidité bancaire et aux difficultés de financement de l'économie. La même note a été présentée à la Banque d'Algérie en mai 2017 pour être analysée et évaluée, malgré les remarques des experts de la banque centrale, soulignant que les outils traditionnels de politique monétaire n'ont pas encore atteint leurs limites¹.

La politique monétaire en financement non conventionnel a mobilisé 6556,2 MDA du trésor auprès de la Banque d'Algérie entre mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, dont 2470MDA pour le déficit du trésor en 2017, 2018, et partiellement en 2019.

Pour endiguer l'inflation, la reprise de liquidité a été opérée essentiellement via les dépôts à terme, l'augmentation du taux de réserves obligatoires.

1.1.3.3. La conduite de la politique monétaire de la l'Algérie durant la période (2018-2022)

L'économie algérienne a enregistré de bonne performance en 2022 malgré les défis du COVID-19 et des perturbations géopolitiques mondiales. La hausse des prix des hydrocarbures a permis à l'Algérie de renforcer sa balance commerciale, réduire ses importations et augmenter ses réserves de change. Cependant, les tensions inflationnistes d'origine importée restent un défi à court et moyen terme.²

Face à la montée de l'inflation dans le monde suite à la crise sanitaire, les Banque centrales resserrent rapidement leurs politiques monétaires pour maintenir la stabilité des prix. L'efficacité de ces politiques dépend de la compréhension des mécanismes de transmission monétaire propres à chaque pays. Les différences dans la mise en œuvre du resserrement des politiques monétaire sont influencées par divers éléments comme la structure financière, l'environnement macroéconomique et le cadre réglementaire. Un équilibre délicat doit être trouvé pour éviter des impacts négatifs sur l'économie.

¹ Documents banque d'Algérie, « Point de situation sur le financement non conventionnel », 1 avril 2019.

² Rapport annuel de la banque d'Algérie 2022.

En 2022, la Banque d'Algérie a commencé à normaliser sa politique monétaire en arrêtant les mesures d'allégement exceptionnelles adoptées en mars 2020 pour soutenir le système bancaire face à la pandémie.

En 2022, la banque d'Algérie a maintenu un taux de réserve obligatoire de 2% et un taux de directeur de 3%. Le programme spécial de refinancement de 2100 milliards de dinars a pris en juin 2022, avec un remboursement de 463,39 milliards de dinars, soit 22% du programme. En octobre 2022, une reprise de liquidité bilatérale ciblée de 300 milliards de dinars a été mise en place pour absorber l'excès de liquidité.

Le taux de change du dinar algérien a augmenté de 4,1% par rapport au dollar américain et de 7% par rapport à l'euro entre fin juillet et fin septembre 2022, en ligne avec l'équilibre fondamental, réduisant ainsi l'inflation importée à court terme.

Dans cette section, nous avons cherché à mettre en lumière les diverses politiques monétaires mises en place par l'Algérie durant chaque période examinée. Ainsi, nous avons souligné les principes fondamentaux qui ont influencé cette politique en termes d'objectifs et d'instruments.

Il est important de noter que la première période, de 1962 à 1990, s'est caractérisée par une politique monétaire passive en termes de contrôle de la stabilité monétaire, entraînant des taux d'intérêt à la fois bas et rigides. Cela a conduit les autorités monétaires algériennes à recourir de manière systématique à la création de monnaie et à l'endettement extérieur.

Ces mesures ont permis de répondre aux besoins de l'économie, notamment en matière d'investissements productifs. La période de 1990 à 2000 a été marquée par l'introduction de la loi sur la monnaie et le crédit et l'adoption du plan d'ajustement structurel (PAS), entraînant des réformes significatives dans le système monétaire et financier en Algérie.

Ces changements ont conduit à l'instauration d'une nouvelle politique monétaire visant à stabiliser la monnaie nationale sur les plans interne et externe, tout en réduisant les déséquilibres macroéconomiques grâce à l'utilisation d'instruments indirects.

La période de 2001 à 2011 a été marquée par une augmentation des recettes extérieures de l'Algérie, principalement due à la hausse des prix du pétrole, devenant ainsi une nouvelle source de création monétaire. Pendant cette période, les revenus générés par l'exploitation pétrolière ont favorisé la liquidité du système bancaire et ont encouragé la croissance d'un marché interbancaire. La politique monétaire mise en place avait pour l'objectif principal de lutter contre l'inflation.

Par la suite, la politique monétaire en Algérie a connu une évolution marquée au cours des dernières décennies. Initialement axée sur la stabilité des prix pour contrôler l'inflation, elle s'est progressivement diversifiée pour inclure des objectifs tels que la stimulation de la croissance économique et la réduction du chômage. Cette transition a été motivée par la nécessité d'adapter la politique monétaire aux défis économiques nationaux et internationaux.

Cependant, malgré ces ajustements, la politique monétaire en Algérie se heurte à plusieurs limites. Parmi celle-ci, on retrouve des contraintes structurelles exportations hydrocarbures, qui rendent l'économie vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole sur les marchés mondiaux. Cette situation à mettre en œuvre des politiques monétaire flexibles pour stimuler la croissance économique de manière durable.

De plus les défis externes, tels que les variations des taux de change et les politiques monétaire des grandes économies mondiales, peuvent également limiter l'efficacité de la politique monétaire nationale. Ces facteurs externes complexifient la tâche des décideurs économiques en Algérie, les obligeant à trouver un équilibre subtil entre la stimulation de la croissance économique, la stabilité des prix et la création d'emplois.

En ce qui nous concerne dans cette recherche, nous avons globalement relevé que la mobilisation de l'épargne nationale (notamment celle des ménages) est reléguée au second plan, pour ne pas dire évacué en tant qu'objectif.

Section 2 : conditions et les limites de la politique monétaire en Algérie en termes de la mobilisation de l'épargne des agents économiques

Après avoir exposé les objectifs et les résultats de la politique monétaire d'une façon globale, il est à présent possible de présenter les conditions et les limites de la politique monétaire par rapport à notre problématique de recherche, la mobilisation de l'épargne. Même si dans l'exposé du contenu et des objectifs de la politique monétaire dans la section précédente n'a pas fait apparaître explicitement la mobilisation de l'épargne comme une priorité, il n'en demeure pas moins qu'un regard sur les limites de cette politique sous ce prisme est nécessaire pour tirer des conclusions ou tout en moins pour soulever des questions.

Il faut rappeler que l'épargne est la ressource stable permettant le financement de l'investissement. Dans ce sens, en favorisant l'épargne, en réalité, la politique monétaire permet d'assurer une source de financement nécessaire à l'investissement, créateur de richesse et d'emplois.

La situation de l'économie algérienne est dominée par les revenus de la rente pétrolière qui assure le financement de l'économie d'une façon générale et de l'investissement, en particulier.

C'est dans ces conditions que la politique monétaire est conçue et mise en œuvre.

2.1. Les effets durables de la politique monétaire en Algérie

L'objectif fondamental de toute politique monétaire est de contrôler l'inflation tout en favorisant la croissance économique. Cependant, ces deux objectifs sont souvent en opposition. Dans la théorie quantitative de la monnaie de Friedman, une politique monétaire expansionniste, de caractérisée par des taux d'intérêt bas pour stimuler la croissance, peut entraîner une augmentation de l'inflation en raison d'une création excessive de monnaie.

En revanche, une politique monétaire restrictive, avec des taux d'intérêt élevés pour combattre l'inflation, risque généralement de ralentir la croissance économique, en rendant le crédit plus coûteux. Il est essentiel pour les autorités monétaires de trouver un équilibre délicat entre ces deux objectifs pour assurer une stabilité économique à long terme.

2.2. Les conditions d'efficacité de la politique monétaire en Algérie

Pour qu'une politique monétaire en Algérie soit efficace, plusieurs conditions doivent être remplies :

Tout d'abord, la politique monétaire doit être crédible pour établir une cohérence et une stabilité entre les revendications salariales et les anticipations d'inflation. Cela signifie que les actions prises par les autorités monétaires doivent être claires, cohérentes et prévisibles pour que les acteurs économiques aient confiance dans la politique mise en place.

De plus, la transparence est essentielle. Il est important que toutes les informations pertinentes soient accessibles à tous les agents économiques. Cette transparence permet de réduire les incertitudes et d'aider les individus et les entreprises à prendre des décisions éclairées en connaissance de cause, ce qui favorise un environnement économique plus stable et prévisible.¹

En résumé pour que la politique monétaire en Algérie fonctionne de manière optimale, elle doit être à la fois crédible, transparente et capable de fournir des informations claires et accessibles à tous les acteurs économiques. Cela favorisera une meilleure coordination des attentes et des actions, contribuant ainsi à une économie plus robuste et équilibrée.

2.3. La dépendance excessive de l'Algérie aux exportations d'hydrocarbures et l'importance de l'épargne budgétaire

La dépendance excessive de l'Algérie aux exportations d'hydrocarbures constitue une contrainte majeure pour sa politique monétaire. Cette situation fragilise l'économie du pays en rendant fortement dépendante des fluctuations des prix du pétrole sur les marchés mondiaux. Cette dépendance limite la capacité des autorités monétaires à mettre en œuvre des politiques efficaces pour stimuler la croissance économique de manière durable.

¹KHELAOUI Samira & KLAS Naima, « La politique monétaire en Algérie efficacité et limites », Mémoire Master UMMTO 2017-2018, P 11.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

Tableau n°06 : Evolution des dépôts de l'Etat dans les banques créatrices de monnaie (2004-2020) En millions de DA

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépôt de l'Etat	66	99	143	218	399	444	302	346	374	404	459	450	253	263	340	501	514
	513	122	675	189	710	699	987	369	788	293	636	638	825	108	720	218	713

Source : Banque d'Algérie, bulletin statistique de la banque d'Algérie - séries rétrospectives - statistiques monétaires 1964 – 2020 statistiques de la balance des paiements 1992 - 2020 hors-série : juin 2022

Ces dépôts comprennent les dépôts de l'administration centrale et la Banque Algérienne de Développement (BAD). Autrement dit, il s'agit des dépôts du Trésor public et de certains ministères ainsi que des provisions constituées par ces derniers pour les transferts à l'étranger¹.

Les tableaux (N°06) nous montrent d'une façon claire que les dépôts de l'Etat dans les banques créatrices de la monnaie, c'est-à-dire les banques commerciales, jouent un rôle important. Il est assez remarquable que ces dépôts soient liés aux revenus de la rente pétrolière, puisque nous remarquons des tendances à l'augmentation et à la diminution parallèlement aux prix internationaux du pétrole. Ainsi, une augmentation de 2004 jusqu'à 2009, puis une baisse en 2010, suivie d'une hausse jusqu'à 2014, puis une baisse 2015 à 2016, avant de de connaitre à nouveau une augmentation entre 2017 et 2020. Soit une nette corrélation entre les dépôts de l'Etat dans les banques créatrices de la monnaie et le prix du baril. Dans ces conditions, nous nous posons la question de savoir si cela n'impacterait pas la conception et la conduite de la politique monétaire, qui peut s'en passer de l'objectif de la mobilisation de l'épargne privée ?

Or, l'évolution de ce type d'épargne est assez instable, car tributaire des facteurs dont l'économie algérienne ne maîtrise pas.

¹ Banque d'Algérie, bulletin statistique de la banque d'Algérie– seriesretrospectives - statistiques monétaires 1964 – 2020 statistiques de la balance des paiements 1992 - 2020 hors-série : juin 2022, p.85

Pour atténuer cette contrainte, l'Algérie, doit diversifier son économie en développant d'autres secteurs et en réduisant sa dépendance aux hydrocarbures. Cette diversification économique renforcerait la résilience de la politique monétaire du pays face aux choc externes et favoriserait une croissance économique plus stable et équilibrée.

La diversification économique de l'Algérie est essentielle pour réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole. En investissant dans d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, le tourisme et les technologies, le pays peut créer de nouvelle source de revenus et d'emplois.

Cette diversification permettrait de stabiliser l'économie algérienne et de réduire sa dépendance aux exportations d'hydrocarbures, offrant ainsi une base plus solide pour sa politique monétaire. De plus, en encourageant l'innovation et la croissance dans ces secteurs diversifiés, l'Algérie pourrait stimuler son développement économique de manière plus équilibrée et durable.

2.4. La mobilisation de l'épargne, un objectif non prioritaire

Aidée par la surliquidité bancaire résultant des revenus issus des exportations des hydrocarbures, la politique monétaire algérienne s'est focalisée sur la stabilisation des prix. La mobilisation de l'épargne des ménages et des particuliers est dans le meilleur des cas un objectif implicite de celle-ci. La variation du taux d'intérêt directeur et la mobilisation de l'épargne qui en a résulté, nous montre globalement cet état de fait (Tableaux).

2.4.1. La période de (1995-2011)

Au cours de cette période allant de 1990/2011, nous allons découper en années pour analyser de manière approfondie les variations du taux d'intérêt et leur impact sur le choix d'épargne des ménages.

2.4.2. La période 1995 à 2000 : une diminution du taux d'intérêt directeur contre une augmentation de l'épargne !

Tableau N°07 : L'évolution de l'épargne par rapport aux d'intérêt de 1995 à 1998

Années	Epargne domestique brute (\$)	Taux d'intérêt directeur	Taux d'intérêt réel (%)
1995	11738	14.5	-7.9
1996	14783	13.5	-4.05
1997	15424	12	8.14
1998	13112	9.5	15.1
1999	15379	8.5	-0.1
2000	24570	7.25	-10.33
2001	22762	6	10.02
2002	23003	5.5	7.17
2003	30344	4.75	-0.19
2004	40676	4	-3.78
2005	56540	4	-7
2006	66777	4	-2.3
2007	76488	4	1.51
2008	96804	4	-6.34
2009	63522	4	21.57
2010	78109	4	-6.99

Source : WDI, IFS, Banque Mondiale.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

La période de 1995 à 2010 a montré une tendance intéressante, où malgré la diminution du taux d'intérêt directeur jusqu'à 2004, et sa stabilisation jusqu'à 2010, il y a eu une non-corrélation avec la mobilisation de l'épargne. L'épargne domestique n'est même pas corrélée avec le taux d'intérêt réel qui tient compte de l'effet de l'inflation. Cette observation est importante dans la mesure où elle peut donner lieu à la mise en avant l'impact d'un certain nombre de facteurs, tels que l'augmentation de l'épargne budgétaire, la montée de la finance islamique à partir de deuxième moitié des années 1990 qui peuvent influencer les décisions d'épargne des agents, et d'autres facteurs...

Dans ces conditions, l'action des banques dans la collecte de l'épargne et leurs stratégies de marketing peuvent également jouer un rôle important en influençant les individus et en les motivant à faire leur dépôt.

2.4.3. La période de 2011 à 2022 : une stagnation du taux d'intérêt directeur et une évolution mitigée de l'épargne

Tableau N°08 : L'évolution de l'épargne par rapport aux taux d'intérêt de 2011 à 2022

Années	Epargne domestique brute (\$)	Taux d'intérêt directeur (DIR) %	Taux d'intérêt réel (%)
2011	96316587	4	-8,65
2012	99374967	4	0,5
2013	96920541	4	8,1
2014	94304359	4	8,32
2015	62124657	4	15,45
2016	58567772	3.5	6,35
2017	65464937	3.5	1,51
2018	71237068	3.5	1,16
2019	65799462	3	8,51
2020	48718693	3	13,71
2021	62448728	3	-6,64
2022	87656623	3	-11 12

Source : WDI, IFS, Banque Mondiale.

Au cours de cette période nous constatons qu'il n'y a pas de lien clair entre la mobilisation de l'épargne et le taux d'intérêt directeur (DIR) de 2011 à 2018, cette situation peut être expliquée par plusieurs facteurs tels que des changements dans l'environnement économique, des politiques monétaires inadaptée, ou mêmes des préférences d'épargnes des ménages peuvent influencer cette dissociation.

La période de 2019 à 2020 est caractérisé par la pandémie du COVID-19 qui a impacté négativement la mobilisation de l'épargne. Cependant, à compter de 2021 nous relevons une augmentation de l'épargne domestique brute.

Tout compte fait, ne fonctionnant pas selon les règles d'économie de marché, d'un côté, et s'appuyant sur les revenus de la rente des hydrocarbures, la politique monétaire ne semble pas se préoccuper de la mobilisation de l'épargne. Il est important peut être d'étudier de plus près, en mobilisant plus de variables et des instruments économétriques, la question du lien entre la politique monétaire et la mobilisation de l'épargne.

Cependant, cette dernière devrait également être l'une des préoccupations des banques commerciales. Il est utile de connaître de plus près comment les banques arrivent-elles à attirer les dépôts de leurs clients en fixant des taux d'intérêt attractifs, en innovant dans les produits offerts en la matière et mettant en œuvre une politique de marketing dans ce sens.

Conclusion

La politique monétaire en Algérie est un sujet complexe qui revêt une importance capitale pour la stabilité économique du pays. En conclusion on peut dire que la politique monétaire algérienne à traverser plusieurs phases et défit particulièrement en lien avec les fluctuations des prix du pétrole, principale source de revenus du pays.

Historiquement, l'économie algérienne a été fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures, ce qui a rendu la politique monétaire vulnérable aux chocs extérieurs. Les fluctuations des prix du pétrole ont souvent conduit à des périodes de croissance rapide de ralentissement économiques, ce qui compliqué la tâche des autorités monétaires.

En réponse aux chutes des prix du pétrole, la Banque d'Algérie a dû adopter des politiques monétaires plus restrictives pour stabiliser la monnaie et contrôler l'inflation.

Les principaux objectifs de la politique monétaire en Algérie incluent la stabilité des prix, la promotion de la croissance économique et le maintien de la stabilité financière. Pour atteindre ces objectifs, la Banque d'Algérie utilise divers instruments tels que les taux d'intérêt, les réserves obligatoires, et les opérations d'open market.

Toutefois l'efficacité de ces instruments peut être limitée par plusieurs facteurs, y compris la rigidité structurelle de l'économie et la forte informalité du secteur économique.

L'Algérie face à plusieurs défis majeurs dans sa politique monétaire actuelle. Premièrement, l'Algérie doit diversifier ses sources de revenus pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Cela implique des réformes structurelles importante pour stimuler les secteurs non pétroliers et attirer les investissements étrangers. Deuxièmes, le système financier doit être moderniser pour améliorer l'accès au crédit et encourager l'épargne et l'investissement domestique.

La non corrélation entre la politique monétaire et la mobilisation de l'épargne en Algérie est un phénomène intrigant. Même quand les taux d'intérêt stagnent ou diminuent par moment, les niveaux d'épargne des ménages n'ont pas suivi la même tendance. Il semble y avoir des facteurs autres que les taux d'intérêt qui influencent la décision d'épargne des ménages, tels que les actions des banques elles même, les politique économiques, les fluctuations du marché, les niveaux de revenus et de dépenses des ménages, ainsi que les conditions économiques mondiales, le progrès du marketing bancaire peut offrir des opportunités d'exploitation. Pour connaitre la marge de manœuvre des banques dans la mobilisation de l'épargne, il est nécessaire de compléter notre recherche par une approche microéconomique axée sur l'étude de la mobilisation de l'épargne au sein des banques. Ce sera l'objet du troisième chapitre.

Chapitre II : La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

Chapitre III :

**Etude de la mobilisation de
l'épargne au niveau de la
CNEP Banque de Tizi-
Ouzou**

Introduction

La mobilisation de l'épargne est un aspect important de la politique monétaire et financière. Après avoir étudié dans le 2ème chapitre l'impact de la politique monétaire sur la mobilisation de l'épargne en Algérie et constaté que la politique monétaire n'a pas vraiment d'impact sur la mobilisation de l'épargne, nous examinerons l'impact de celle-ci sur la collecte de l'épargne au niveau de la CNEP Tizi-Ouzou, à travers l'évolution du taux d'intérêt fixé par cette dernière. Par ailleurs, il s'agira d'examiner et analyser les techniques et les stratégies adoptées au sein de la Caisse National d'Epargne et de Prévoyance-Banque (CNEP Banque), direction régionale de Tizi Ouzou.

La méthodologie d'investigation

Après avoir présenté la CNEP-Banque de Tizi-Ouzou et cerné la place que cette dernière accorde à la mobilisation de l'épargne des ménages, dans la première section, nous nous étalerons dans la seconde section de ce chapitre empirique à présenter et analyser les données qui nous ont été communiquées par notre organisme d'accueil, avant d'étudier les pratiques et des stratégies déployées par la CNEP banque de Tizi Ouzou pour stimuler l'épargne. Il sera notamment question d'examiner de près la diversité des produits d'épargne offerts par la banque, ainsi que les stratégies de marketing et de publicité mises en place, afin d'évaluer l'efficacité des campagnes promotionnelles mises en place.

Pour mieux analyser les données recueillies au niveau de la CNEP Banque Tizi-Ouzou, nous avons estimé qu'il serait plus judicieux de compléter celles-ci par des entretiens que nous avons réalisés avec des cadres de la banque pour enrichir notre analyse sur la mobilisation de l'épargne au sein de cette banque.

Nous sommes conscients des limites de notre analyse qui concernera uniquement les deux années 2022 et 2023 que nous avons pu obtenir, notamment en ce qui concerne l'impact du taux d'intérêt sur l'évolution de l'épargne. Toutefois, nous pouvons plus ou moins porter un regard analytique sur la politique de la banque CNEP en faveur de la mobilisation de l'épargne. Ce qui pourrait offrir une opportunité précieuse pour évaluer les pratiques en place et identifier des moyens d'améliorer l'efficacité de cette mobilisation.

Cette étude peut permettre à mieux comprendre les défis et les opportunités dans ce domaine essentiel de la finance.

Section 1 : La CNEP, une banque d'épargne.

La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP) est une banque toute indiquée pour être notre champ d'étude sur la mobilisation de l'épargne, car à l'origine de sa création l'objectif qui lui a été assigné était la mobilisation de l'épargne des ménages. Cela est consigné dans son appellation même.

Notre investigation s'est déroulée au niveau de la direction régionale de la CNEP Banque (Tizi-Ouzou). Cela ne nous empêche de présenter un bref historique sur la CNEP banque et son évolution depuis sa création.

1.1. Historique de la CNEP banque

La caisse nationale d'épargne et de prévoyance banque par abréviation CNEPbanque : est un établissement public doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière : Elle a été créée par la loi N 64-227 du 10/08/1964 sur la base du réseau de la caisse de solidarité des départements et des communes d'Algérie (CSDCA). Son siège social est à Alger.

Selon les termes de la loi N 64- 227 du 10/08/1964, les missions dévolues à la CNEP banque sont :

- La collecte d'épargne.
- Le financement de l'habitat social.

La première agence de la CNEP banque a officiellement ouvert ses portes la 1 mars 1967 à Tlemcen.

Quoi que la CNEP banque a connu plusieurs mutations dans un souci de redressement et d'élargissement de son champ d'action, dont les principaux changements sont repris ici après. Il n'en demeure pas moins que la collecte de l'épargne est l'une des missions importantes de cette banque.

1.1.1. Première période (1964-1970) : collecte de l'épargne

Durant cette période 1964-1970 l'activité de la CNEP se limitait à la collecte de l'épargne sur livret, avec des prêts sociaux hypothécaires. Le réseau CNEP n'était constitué en 1967 et de 575 points de collecte implantés dans le réseau PTT.

1.1.2. Seconde période (1971-1979) : encouragement du financement de l'habitat

Durant cette période l'effort était surtout consacré à l'encouragement du financement de l'habitat et au développement de la présence de la caisse sur le marché d'épargne.

Au mois d'avril 1971, une instruction a chargé la CNEP de financer les programmes de réalisation de logements en utilisant les fonds du trésor public. Dès lors, l'épargne des ménages va connaître un essor prodigieux. A la fin de l'année 1975 furent vendus les premiers logements au profit des titulaires de livrets d'épargne.

En 1979, le réseau de la CNEP comptait quarante (40) agences et bureaux de collecte.

La décennie 1980 : La CNEP au service de la promotion immobilière

De nouvelles » tâches sont assignées à la CNEP. Il s'agit des crédits aux particuliers pour la construction des logements et le financement de l'habitat promotionnel au profil exclusif des épargnants. La CNEP entreprit une politique de diversification des crédits accordés notamment aux faveurs des professions libérales, des travailleurs de la santé, des coopératives de service des transports

1.1.3. La CNEP après 1997

A partir de 1997, la CNEP est passée du statut de caisse à celui de la banque, sa nouvelle dénomination est désormais la CNEP banque. Cette dernière s'est vue élargir son champ d'action aux produits autrefois l'épargne des banques primaires et par décision N 01/97 du 09/06/1997 émettant du ministère des finances.

Suite à cette décision ministérielle, la CNEP est érigée sous la forme d'une société par actions (SPA). La capitale sociale de la CNEP banque est fixée à 14 milliards de dinar divisée en 14000 actions de 1000 Da chacune. La CNEP banque a été immatriculée au registre de

commerce en date du 24/12/2000 sous le numéro 00138291300, aussi tous les dirigeants ont été agréés par le gouverneur de la Banque d'Algérie.

Outre ses 209 agences d'exploitation, la CNEP banque a signé depuis longtemps une convention avec les PTT (actuellement Algérieposte) pour la distribution de ses produits via le réseau postal.

1.1.3.1. Financement des investissements dans l'immobilier

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 31/05/2005, de donner la possibilité à la CNEP banque de s'imposer davantage dans le financement des infrastructures et activités liées à la construction, notamment pour la réalisation de biens immobiliers à usage professionnel, administratif, industriel, ainsi que les infrastructures hôtelières de santé, éducatives et culturelles.

1.1.3.2. Repositionnement stratégique de la CNEP Banque

L'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2008 relative au repositionnement stratégique de la banque décide d'autoriser au titre des crédits aux particuliers :

- Les crédits hypothécaires prévus par les textes réglementaires en vigueur au sein de la banque à l'exclusion des prêts pour l'achat, la construction ; l'extension et l'aménagement des locaux à usage commercial au professionnel.
- Pour le financement de la promotion immobilière, sont autorisés :
- Le financement des programmes immobiliers destinés à la vente ou à la location, y compris ceux intégrant des locaux commerciaux ou professionnels.
- Le financement de l'acquisition ou de l'aménagement des terrains destinés à la réalisation de logements.
- Le financement des entreprises.

1.2. Organisations de la CNEP Banque

La CNEP Banque est gérée par un conseil d'administration qui comprend outre le président Directeur général nommé par décret et choisi en fonction de sa compétence en matière économique et financière, cinq administrateurs qui représentent les divers ministères intéressés à sa gestion, soit :

- Le ministère de l'intérieur.
- Le ministère de l'économie et des finances.
- Le ministre des travaux publics.
- Le ministère des affaires sociales.
- Le ministère des postes télécommunication.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendu pour la gestion de l'administration et de l'instruction dans le cadre des activités statutaires de cette dernière et des plans financiers nationaux :

- Il décide de son organisation générale et arrête les règlements intérieurs sur proposition du président Directeur Général.
- Il décide des actions judiciaires à introduire.

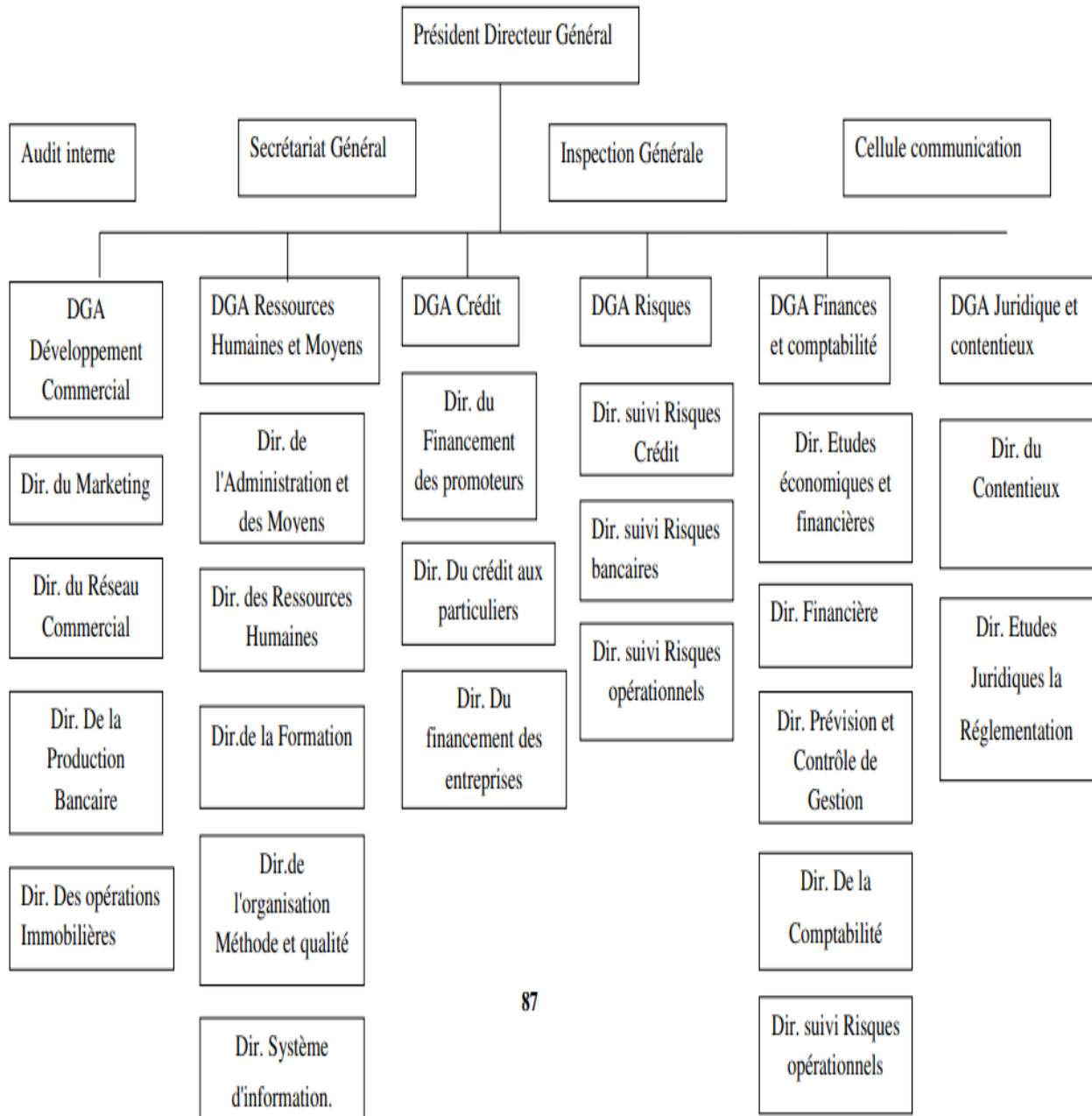
La gestion courante de la CNEP Banque et l'exécution des décisions du conseil d'administration sont confiées à un président Directeur Général nommé par décret. Ce dernier assure le fonctionnement de la CNEP Banque comme il assure d'autres fonctions fixées au préalable.

Le contrôle du fonctionnement de l'institution est assuré par un commissaire aux comptes agréé par le ministère de l'économie et des finances. Les activités commerciales et administratives de ses agences sont encadrées par quatorze Directions de Réseaux, à compétence géographique déterminée sur la base d'un découpage du territoire national et l'implantation des agences.

L'autorité de la Direction Générale s'exerce par l'intermédiaire de sept Directions Générales adjointes (crédit, administration, recouvrement, système d'information, développement, finance et comptabilité, contrôle) auxquelles sont rattachées des directions centrales.

Tout compte fait, la CNEP est une banque dont la mission principale est la collecte de l'épargne. Malgré les différentes réformes qui la concernent, pour passer du statut de « caisse » à celui de « banque », la collecte de l'épargne reste l'une des activités principales, puisque dans l'organisation de la direction régionale, un département est dédié à la collecte de l'épargne.

Schéma N°01 : L'organigramme de la CNEP banque, direction centrale.



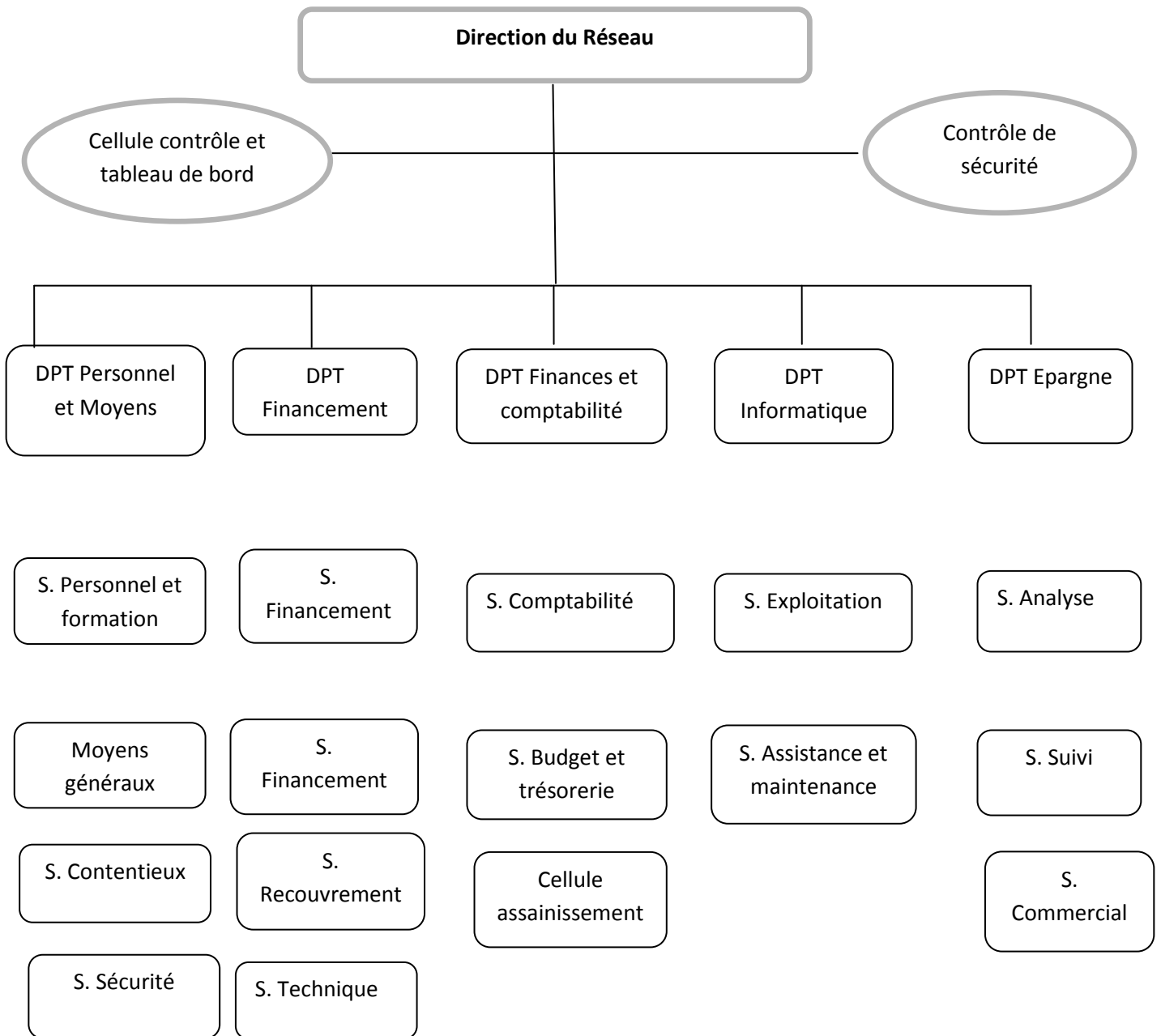
87

Source : document interne CNEP banque.

La CNEP banque accorde une importance au marketing bancaire du fait qu'elle a mis en place une direction centrale dédiée au développement commercial de la banque. Cela nous permettra d'analyser le contenu de cette politique dans la section 2.

Chapitre III : Etude de la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP Banque de Tizi-Ouzou

Schéma N°02 : L'organigramme de la CNEP Banque, direction régionale de Tizi Ouzou



Source : document interne CNEP Banque de Tizi Ouzou.

L'organigramme de la direction régionale de la CNEP banque Tizi-Ouzou renferme des structures dans son organisation qui permettent la collecte de l'épargne des clients. Il y a d'abord le département d'épargne qui se spécialise dans la collecte de l'épargne. Ce département nous d'ailleurs accueilli et nous a fourni les données statistiques nécessaires à notre étude, en plus des réponses à des questions pour compléter notre analyse.

Le service commercial quant à lui, nous permis de connaitre de plus près la politique marketing de la banque, en répondant à nos questions dans le cadre des entretiens avec les cadres de ce service.

Toute compte fait, la CNEP est une banque dont la mission principale est la collecte de l'épargne. Malgré les différentes réformes qui la concernées, pour passer du statut de « caisse » à celui de « banque », la collecte de l'épargne reste l'une des activités principales, puisque dans l'organisation de la direction régionale, un département est dédié à la collecte de l'épargne.

Section 2 : La mobilisation de l'épargne par la CNEP banque de Tizi-Ouzou

Dans cette section, il est question de mettre en avant l'état de la collecte de l'épargne en fonction du taux d'intérêt pratiqué par la banque CNEP de Tizi-Ouzou, qui représente l'impact de la politique monétaire sur la mobilisation de l'épargne au niveau de cette dernière, avant de nous étaler sur la politique de la banque pour mobiliser l'épargne des ménages. Cela en présentant et analysant les produits offerts par la banque pour attirer ses clients, mais aussi en présentant les différentes actions stratégiques de la banque dans le marketing bancaire, en faveur de la collecte de l'épargne.

2.1. Etat des comptes d'épargne CNEP Banque de Tizi Ouzou (2022 et 2023)

L'état de la collecte de l'épargne au niveau de la CNEP banque (direction régionale) est apprécié à travers les tableaux 9 et 10 qui nous présente les soldes de l'épargne respectivement en 2022 et 2023.

Tableau N°09 :Données de la collecte de l'épargne à la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2022

Chapitre III : Etude de la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP Banque de Tizi-Ouzou

LES SOLDES DE L'EPARGNE DU MOIS DE DECEMBRE 2022										
Agences	Dépôts Rémunérés			Dépôts Non Rémunérés						Total Général
	C. Epargne Logement	C. Epargne Populaire	S/Total 1	Comptes Courant	Comptes Chèques	C. Chèques personnel	Rasmali	Autres Dépôts	S/Total 2	
Bordj menail	2 914 742	1 135 974	4 050 716	137 784	192 588	1 029	672 996	5 985	1 004 397	5 055 113
Tizi-ouzu A	14 545 015	4 094 989	18 640 005	399 455	702 708	18 592	394 797	3 864	1 515 553	20 155 557
Tizi-ouzu B	6 324 059	2 916 913	9 240 972	148 722	378 947	4 951	96 643	831	629 263	9 870 236
LNI	3 356 283	2 180 626	5 536 909	91 435	100 361	1 812	52 235	2 276	245 843	5 782 752
AEH	3 996 189	2 749 453	6 745 642	34 308	89 262	422	150 238	11	27 423	7 019 872
DEM	3 828 882	2 553 872	6 382 754	25 083	121 999	1 075	210 257	359	358 413	6 741 168
AZAZGA	4 879 512	3 774 203	8 653 716	211 107	22 414	3 259	205 415	470	643 921	9 297 637
Tizi-ouzu c	3 570 302	1 851 232	5 421 534	153 651	360 434	7 859	255 287	654	777 231	6 198 765
DBK	3 482 017	2 091 593	5 573 610	63 503	212 697	2 629	446 935	785	725 763	6 299 373
BOUIRA	9 426 993	994 749	10 421 742	496 966	278 046	2 831	596 044	4 072	1 373 887	11 795 629
LAKHDARIA	2 432 523	389 203	2 821 725	38 575	267 596	651	431 818	48	73 864	3 560 365
SOUR	996 109	143 011	1 139 121	1 408	2 238	850	17 413	836	198 768	1 337 888
AIN BESSAM	1 980 510	319 311	2 299 820	330	20 222	1 302	1 130 996	116	1 152 850	3 452 670
MCHDALLAH	1 675 342	711 838	2 387 180	9 493	61 194	699	74 164	9 689	14 555	2 532 730
BOGHNI	3 310 330	3 087 729	6 398 059	15 531	169 322	1 501	196 909	62	523 042	6 921 101
Total Général	66 718 810	28 994 695	95 713 505	1 967 130	3 201 894	49 461	5 088 865	30 056	10 307 351	106 020 856

Source : document interne de la CNEP Banque de Tizi Ouzou.

Tableau N°10 : Données de la collecte de l'épargne à la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2023

Chapitre III : Etude de la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP Banque de Tizi-Ouzou

LES SOLDES DE L'EPARGNE DU MOIS DE DECEMBRE 2023												
AGENCE	Dépôts Non Rémunérés						Dépôts Rémunérés				Total GR	
	Comptes Courant	Comptes Chèques	C. Chèques personnel	Rasmali	Autres Dépôts	S/Total 1	C. Epargne Logement	C. Epargne Populaire	Autres Dépôts	S/Total 2		
Bordj menail	252 535	162 688	753	792 488	74 364	1 282 828	3 213 353	1 200 321	4 062	4 417 736	5 700 563	
Tizi-ouzou A	608 635	669 731	13 460	455 559	41 888	1 789 274	15 449 962	4 323 630	11 371	19 784 962	21 574 235	
Tizi-ouzou B	182 253	415 383	6 764	171 545	6 130	782 075	6 397 519	2 893 287	84 814	9 375 619	10 157 695	
LNI	187 239	99 878	1 275	70 007	441	358 840	3 582 238	2 162 284	2 160	5 746 683	6 105 523	
AEH	72 861	129 854	536	209 377	7 286	419 915	4 255 242	2 736 394	170	6 991 806	7 411 721	
DEM	30 995	139 030	1 066	232 206	6 237	409 533	4 135 232	2 589 207	15	6 724 454	7 133 988	
AZAZGA	197 600	265 766	5 234	295 657	11 663	775 920	5 214 715	3 963 741	8 535	9 186 990	9 962 911	
Tizi-ouzou c	145 141	398 195	8 156	234 002	866	786 360	3 854 215	1 972 131	61 338	5 887 684	6 674 044	
DBK	118 105	252 095	4 251	508 898	216	883 564	3 759 552	2 227 545	3 050	5 990 147	6 873 711	
BOUIRA	810 007	299 413	2 199	738 518	144 113	1 994 250	10 007 207	1 021 983	2 000	11 031 190	13 025 440	
LAKHDARIA	113 190	177 586	1 484	540 333	111 271	943 864	2 480 673	437 501	80	2 918 254	3 862 118	
SOUR	2 185	35 959	3 085	236 221	0	277 451	1 003 653	135 452	10	1 139 115	1 416 566	
AIN BESSAM	2 374	19 758	1 228	1 425 140	2 391	1 450 891	2 021 618	505 271	8 023	2 534 912	3 985 802	
MCHDALLAH	18 589	85 280	390	100 525	1 057	205 840	1 660 194	739 497	61 570	2 461 262	2 667 102	
BOGHNI	143 143	167 921	3 000	209 982	1 957	526 004	3 653 449	3 234 413	5 400	6 893 262	7 419 265	
Total Général	2 884 852	3 318 537	52 880	6 220 457	409 880	12 886 607	70 688 820	30 142 657	241 955	101 092 275	113 978 883	

Source : document interne CNEP Banque de Tizi Ouzou.

Analyse et commentaire :

Evolution des ressources de l'année 2023 sont de 113978883K DA contre 106020856k DA sont pour l'exercice 2023 soit une progression de 7.5 % par rapport à l'année de 2022. Les dépôts remesurés au titre de l'exercice 2023 sont de 101092275K DA contre 95713505K DA pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 5.62%.

Durant les années de 2022 et 2023, le compte épargne logement a affiché un solde supérieur à celui du compte épargne populaire, bien que le taux d'intérêt du compte épargne populaire soit de 2.5% contre 2% pour le compte épargne logement. Cette différence peut s'expliquer par l'avantage offert aux clients déposant dans le compte logement, selon les cadres de la CNEP banque interrogés. Cela en leur permettant de bénéficier d'une réduction du taux d'intérêt appliqué sur les prêts immobiliers à la CNEP Banque. En effet, ce taux est de 5.75% pour les détenteurs de livret d'épargne logement, tandis qu'il est de 6.25% pour les

détenteurs de livret d'épargne populaire. Il est important de noter que la CNEP Banque est une banque axée sur les activités immobilières.

Cette progression globale de l'épargne au niveau de la CNEP banque de Tizi-Ouzou n'est pas réalisée sous l'impact du taux d'intérêt, donc de la politique monétaire. Car, il est à noter que les taux d'intérêt (taux d'intérêt du compte épargne logement (2%) et compte épargne populaire (2.5%)) sont stables pour les 2 années et même depuis quelques années déjà selon les cadres de la CNEP banque de Tizi-Ouzou. Donc, nous pouvons conclure que cette évolution n'est réalisée que grâce à d'autres facteurs, parmi lesquels le marketing bancaire que nous aborderons dans le point suivant.

2.2. Les produits de la CNEP Banque offerts aux clients

Il s'agit des produits de récolte de la ressource, les Produits de la Monétique et les Produits d'assurance.

2.2.1. Les comptes épargne à vue

Nous les apprécions à travers les comptes de la CNEP.

2.2.1.1. Compte commercial

C'est un compte bancaire de dépôts à vue. Il est « non rémunéré », tenu en dinars, par lequel transitent les règlements effectués par et en faveur du client dans le cadre de l'activité économique qu'il exerce.

Il est dédié aux personnes physiques et morales ayant le statut de commerçant. Le versement Initial doit être ou égal ou supérieur au montant de 10 000 DA.

2.2.1.2. Le compte de chèque

Le compte de chèque est un compte de dépôt à vue non rémunéré ;

Il confère à son titulaire la faculté d'émettre des chèques, des virements ainsi que des prélèvements ; de recevoir et conserver les rentrées d'argent (salaire, retraite,)

Il est destiné aux personnes physiques, morales ou associations. C'est un compte commercialisé depuis janvier 2000. Le versement initial doit être égal ou supérieur à 1 000 DA.

2.2.1.3. Compte épargne RASMALI

C'est un compte d'épargne à vue non rémunéré. Il est destiné à toute personne physique majeur ou mineur ; de nationalité algérienne ou étrangère résidente en Algérie. Il bénéficie d'un support de carte épargne magnétique et d'un code confidentiel. Le versement initial doit être égal ou supérieur à 5 000 DA.

Le retrait à partir de ce compte est libre, sans toutefois rendre le solde inférieur à 1.000DA.

2.2.1.4. Le compte épargne logement

C'est un compte d'épargne à vue rémunéré. Le souscripteur est toute personne physique majeur ou mineur de nationalité algérienne ou étrangère résidant en Algérie.

Il offre un support en carte épargne magnétique et un code confidentiel. Le versement initial doit être égal ou supérieur à 5 000 DA.

Les retraits de ce compte sont libres, sans toutefois rendre le solde inférieur à 1 000 DA.

2.2.1.5. Le compte épargne populaire

- Compte d'épargne à vue rémunéré ;
- Souscripteur : Toute personne physique majeur ou mineur ; de nationalité algérienne ou étrangère résident en Algérie ;
- Support Cartes Épargne Magnétique et un code confidentiel ;
- Versement initial \geq 10 000 DA
- Retraits Libre, sans toutefois rendre le solde inférieur à 1 000 DA.

2.2.2. Les produits de placements à terme

Ils représentent tous les comptes productifs d'intérêts sur lesquels des fonds sont placés pour une durée fixée à l'avance, au choix du client, (min : 3 mois, max : 10 ans).

2.2.2.1. Les bons de caisse

Ils sont des dépôts à terme matérialisés par un titre négociable ouvert à toute personne physique ou morale.

2.2.2.2. Les dépôts à terme de banque (DAT)

Il permet aux clients souscripteurs de faire fructifier leurs avoirs en fonction de la durée de placement choisie. Il est matérialisé par une convention de souscription.

2.2.2.3. Les dépôts à terme Logement (DAT Logement)

Il est souscrit par les personnes morales désireuses de :

- Rentabiliser leurs avoirs,
- Bénéficier des avantages attachés au produit en matière d'accès aux crédits, notamment, les taux Préférentiels ;
- Faire bénéficier leurs employés ou adhérents des droits acquis grâce aux intérêts produits ;
- Utiliser les intérêts échus dès la première année lorsque le souscripteur initie une Promotion immobilière au profit de ses membres ;
- Faire bénéficier les personnes physiques désignées par le titulaire du compte, de la cession de droits d'intérêts à condition de disposer de la qualité d'épargnant conformément à la réglementation en vigueur.

2.2.3. Les produits de la monétique

Il s'agit des produits récemment intégrés dans la gamme des services offerts par la CNEP compte tenu de l'évolution de la monétique.

2.2.3.1. La carte de paiement et de retrait interbancaire

La carte interbancaire (CIB) est un instrument de paiement permettant à son titulaire, d'effectuer des paiements et des retraits.

La carte interbancaire permet d'effectuer des retraits d'espèces, à concurrence d'un seuil autorisé, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au niveau de tous les distributeurs de billets du réseau monétique interbancaire (RMI).

La carte interbancaire permet également à son titulaire de régler ses achats chez les commerçants disposant d'un TPE (terminal de paiement électronique), d'effectuer des paiements sur internet.

La carte interbancaire se révélera particulièrement très utile dans les moments d'urgence ou lors de la fermeture des banques.

2.2.3.2. Terminal de Paiement Electronique

Le terminal de paiement électronique, appelé « TPE », permet au détenteur du TPE d'encaisser le prix d'une vente par paiement par carte. Le montant est automatiquement débité du compte Bancaire du client sur le compte professionnel.

2.2.3.3. Service E- Paiement

Le service e-paiement (Paiement par Internet) permet aux porteurs de cartes CIB de la CNEP-Banque adhérents au service e-paiement d'effectués durant des paiements par Internet sur les sites WEB Marchands tel que : Djeezy- ADE....

2.2.3.4. Analyse et commentaire des produits de la monétique offerts par la CNEP banque

La monétique, avec des outils comme la Carte interbancaire (CIB) et les terminaux de paiement électronique (TPE), simplifie les transactions financières. La CIB permet des retraits d'espèce à tout moment, offrant une grande flexibilité. Les TPE facilitent les paiements par carte, débitant automatiquement le compte du client. De plus, le service d'e-paiement permet des achats en ligne sécurisés. Ces services sont essentiels pour une expérience bancaire

pratique et efficace, notamment en cas d'urgence ou en dehors des heures d'ouverture des banques. En ce sens, la monétique peut constituer un vecteur pour améliorer la collecte de l'épargne bancaire, eu égard aux nombreuses facilitations qu'elle offre aux clients.

2.2.4. L'acquisition de titres financiers, un nouveau produit de la CNEP banque

Ces services offerts aux clients sont conformes à la politique suivie par la CNEP banque de Tizi Ouzou qui consiste à toujours satisfaire la clientèle et être aussi en phase avec les nouvelles technologies.

Les services de la CNEP banque a suivi l'évolution de cette dernière. Ainsi, la CNEP est passée du financement exclusif de la construction de logement qu'elle construit elle-même, au financement des autres promoteurs constructeurs, puis au financement de tous les segments du marché.

Depuis 2022, les banques CNEP (toutes les agences locales et régionales) sont associées dans les achats des titres financiers (bons de trésor, l'achat des actions et obligations). Ce qui constitue un panier de produits intéressant pour la mobilisation de l'épargne. Cette opération à concerner les bons du trésor, les titres des entreprises : L'hôtel AURASSI, SAIDAL, BIOPHARM, CPA, etc.

2.2.5. Les produits d'Assurance

Les produits d'assurance peuvent être considérés comme de l'épargne mobilisée par la CNEP banque.

2.2.5.1. CNEP Total Prévoyance

C'est un produit destiné au versement d'un capital aux bénéficiaires en cas de décès ou en cas d'invalidité absolue et définitive.

2.2.5.2. Produit SAHTI

C'est un produit de couverture sanitaire. C'est aussi une assurance santé qui couvre la maladie aggravée et prend en charge les nuitées passées à l'hôpital.

2.2.5.3 Produit RIHLATI

C'est une assurance voyage qui couvre les urgences occasionnées durant un voyage.

2.2.5.4 Analyse et commentaire des produits d'assurance offerts par la CNEP banque

La CNEP banque de Tizi Ouzou propose le produit CNEP total prévoyance qui garantit le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive. En outre, la CNEP banque offre des produits de couverture santé, y compris une assurance maladie grave et assurance voyage pour les urgences pendant les déplacements.

Ces produits démontrent l'engagement de la CNEP banque à assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit de ses clients dans des situations difficiles.

2.3. La structure de l'épargne au niveau de la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2022 et 2023

Le tableau 11 représente la structure des produits d'épargne au titre des deux années 2022 et 2023.

Tableau N°11 : Produits de la récolte de la ressource au titre des années 2022 et 2023.

Années	Comptes rémunérés (LEP+LEL) (KDA)	%	Comptes non rémunérés (KDA)	%	Total (KDA)	%
2022	95713505	90.30	10307351	9.7	106020856	100
2023	101092275	88.7	12886607	11.3	113978883	100

Source : document interne CNEP Banque de Tizi Ouzou

Analyse et commentaire

Les produits de la collecte de l'épargne au titre de l'exercice 2022 est d'un montant global de 106020856k DA, se décomposant en ressources dépôts à vue non rémunérés qui représente 10307351K DA, soit 9.7% du montant global de la ressource.

Les dépôts à terme rémunérés représentent de 95713505k Da, soit 90.30% du montant global de la ressource.

Les produits de la collecte de l'épargne au titre de l'exercice 2023 est d'un montant global de 113978883 KDA. Les ressources des dépôts à vue non rémunéré représentent 12886607K DA, soit 11.30% du montant global de la ressource. Alors que les dépôts à terme rémunérés représentent 101092275K DA, soit 88.7% du montant global ressource.

Ce tableau, montre que les dépôts rémunérés sont nettement supérieurs aux dépôts non rémunérés quand bien même le nombre de produits offerts reste limité à 2 produits, contrairement aux produits non rémunérés offerts qui sont au nombre de 5 produits.

L'avantage procuré (l'intérêt rapport aux détenteurs de compte) ventilement le financement de l'acquisition de logement) sont les raisons expliquant le recours aux dépôts des comptes rémunérés.

C'est ici que l'impact du taux d'intérêt, et donc de la politique monétaire, peut potentiellement jouer un rôle d'import dans la mobilisation de l'épargne bancaire.

En termes de structure (épargne logement/ épargne populaire), selon la direction commerciale de la CNEP banque de Tizi-Ouzou, l'épargne logement se taille la part du lion dans le total épargne, car le compte épargne logement représente plus de 60% de l'épargne collectée par la CNEP, suivi du compte populaire de près de 20% du total. Cela est dû certainement aux avantages offerts par l'épargne logement, historiquement le plus ancien au niveau de la CNEP.

2.4. Les actions marketing de la CNEP Banque pour la mobilisation de l'épargne

Nous avons repris dans ce point les éléments du marketing bancaire traités dans le chapitre 1, que nous avons essayé de vérifier au moyen des entretiens avec les cadres de la direction commerciale de la CNEP banque de Tizi-Ouzou (direction régionale).

2.4.1. De la planification marketing au niveau de la CNEP banque

La planification marketing est une activité centralisée au niveau de la CNEP banque. Toutefois, cette politique n'est pas rigide, elle constitue beaucoup plus un ensemble d'orientations sur sa conduite. Il faut comprendre par-là que les banques au niveau local ont une certaine marge de manœuvre sur la conduite de leur stratégie marketing pour atteindre leurs clients et les clients potentiels. A ce titre au niveau des directions régionales, la CNEP dispose de département commercial qui s'occupe des tâches liées à la promotion des produits de la CNEP.

Partant de cette organisation de la planification marketing CNEP Banque, la Direction régionale CNEP Banque de Tizi Ouzou consiste de l'importance du rôle que joue la planification marketing a vite adopté et mis en œuvre une stratégie de marketing bancaire.

Grace à ces stratégies de marketing ciblées, les banques peuvent informer et convaincre les clients des avantages de placer leur argent dans des produits d'épargne spécifiques.

2.4.2. Les outils du marketing bancaire

Les outils marketing utilisés par la banque CNEP est conforme à celui décrit dans le chapitre 1. Ils comprennent des campagnes publicitaires ciblés, des promotions spéciales, des programmes de fidélisation, des services bancaires en ligne et des participations à des journées d'études, séminaires, des journées d'information dans les agences et les places publiques, De plus la CNEP banque a mis en place des publicités pour ses nouveaux produit et des promotions pour ses anciens produit afin d'attirer l'attention des épargnants potentiels...etc.

Ces outils sont plus ou moins déployés pour collecter l'épargne au niveau de la CNEP banque. Selon nos entretiens, il est difficile de dire que la banque CNEP privilégie l'un des outils par rapport aux autres.

2.4.3. Politique prix de la CNEP banque

La politique de tarifications est évidemment une politique centralisée qui tient compte de plusieurs paramètres économiques, financiers etc...La politique des prix au niveau de la CNEP est actuellement uniforme, mais l'ambition est d'arriver à la rendre plus personnalisée. Par exemple, selon nos interlocuteurs, il n'est pas équitable de pratiquer un même taux d'intérêt pour tous les montants de crédits et d'épargne. Il est souhaitable de pratiquer des prix progressifs en fonction du montant déposé, etc.

Mais cette politique dépend beaucoup plus des objectifs en termes des montants d'épargne à vouloir mobiliser. Ces derniers, à leur tour sont liés aux montants de crédits à distribuer. En effet, expliquent nos interlocuteurs, plus les montants des crédits à accorder sont importants, plus le seront ceux de l'épargne.

Cela suggère que la faiblesse de l'investissement productif en Algérie ces dernières années, peut même expliquer la mise en veille de l'objectif de la mobilisation de l'épargne nationale par la politique monétaire.

2.4.4. La distribution

La CNEP banque dispose d'un réseau important de distribution. A cela s'ajoute le réseau d'Algérie Poste qui est également mobilisé pour collecter l'épargne des ménages. Ce qui constitue un appui important dans ce sens.

2.4.5. La politique de communication

La promotion des produits est assurée en utilisant les moyens traditionnels : journée d'information, prospectus, publicité dans la presse, etc ; mais aussi, en employant les moyens les plus modernes, tels que les réseaux sociaux.

Selon les personnes interrogées au niveau de la CNEP banque de Tizi-Ouzou, le DEFI majeur qui attend la politique marketing de la CNEP banque est certainement celui d'attirer

les clients pour le financement d'entreprises en dehors du logement. Cela se répercutera certainement et d'une façon directe sur la politique de mobilisation de l'épargne.

2.5. Les autres stratégies de la CNEP banque

Selon la revue de la CNEP banque¹. La CNEP Banque met en place différentes stratégies pour répondre aux besoins de sa clientèle et assurer sa satisfaction.

2.5.1 La formation

Trois axes principaux sont mis en avant dans la stratégie de formation : l'accélération des compétences en gestion pour les cadres, l'amélioration des résultats de la banque et l'implication du personnel dans la qualité du service. La formation initiale porte sur la gestion stratégique et opérationnelle pour les cadres supérieurs. Par la suite, l'objectif de la formation est d'optimiser les résultats des responsables des agences et des responsables de réseau. Finalement, la formation en qualité se subdivise en deux sujets : les pratiques commerciales et l'accueil des clients.

2.5.2 La qualité des produits offerts

Outre l'amélioration du service client et des pratiques commerciales, la CNEP Banque a renforcé la qualité de ses produits. Le livret à piste magnétique est progressivement remplacé par une gestion moderne de l'épargne.

En outre, elle a mis en place une carte de paiement pour les épargnants, conforme aux normes EMV, garantissant ainsi la sécurité et la personnalisation. Les comptes d'épargne nouvellement créés seront représentés par une carte CE avec une validité de cinq ans, renouvelable à l'expiration.

¹ Revue trimestrielle de la CNEP banque » pour une meilleure maîtrise du métier de banquier », revue n°6, juin 2008, page 10.

Conclusion

En conclusion, l'étude de la mobilisation de l'épargne au sein de la CNEP Banque de Tizi Ouzou met en lumière son évolution depuis sa création en tant que caisse d'épargne jusqu'à son évolution remarquable, passant de caisse nationale d'épargne en 1964 à une banque 1997.

Il est clair que le taux d'intérêt appliqué à la CNEP Banque n'est pas le seul élément influençant l'épargne : les produits proposés aux clients et les avantages accordés aux détenteurs de livret d'épargne logement par rapport à ceux du livret d'épargne populaire jouent un rôle essentiel dans ce processus. Mais, le taux d'intérêt représente l'instrument par lequel la politique monétaire de l'Etat se répercute au niveau des banques, car le taux pratiqué par les banques suit l'évolution du taux directeur.

Les banques au niveau local ont une certaine marge de manœuvre sur la conduite de leur stratégie marketing pour atteindre leurs clients et les clients potentiels.

La CNEP Banque, semble consciente de l'importance du rôle que joue la stratégie marketing qu'elle vite adopté et mis en œuvre.

Grace à ces stratégies de marketing ciblées, elle a pu informer et convaincre les clients des avantages de placer leur argent dans des produits d'épargne spécifique.

Ces stratégies comprennent des campagnes publicitaires ciblés, des promotions spéciales, des programmes de fidélisation, des services bancaires en ligne et des participations à des journées d'études, séminaires, des journées d'information dans les agences et les places publiques, De plus la CNEP banque a mis en place des publicités pour ses nouveaux produit et des promotions pour ses anciens produit afin d'attirer l'attention des épargnants potentiels.

Cela est dû certainement aux avantages offerts par l'épargne logement, historiquement le plus ancien au niveau de la CNEP.

S'agissant des perspectives d'amélioration de la cette stratégie un certain nombre de mesure devraient être mises en œuvre. Par exemple, une politique de tarification

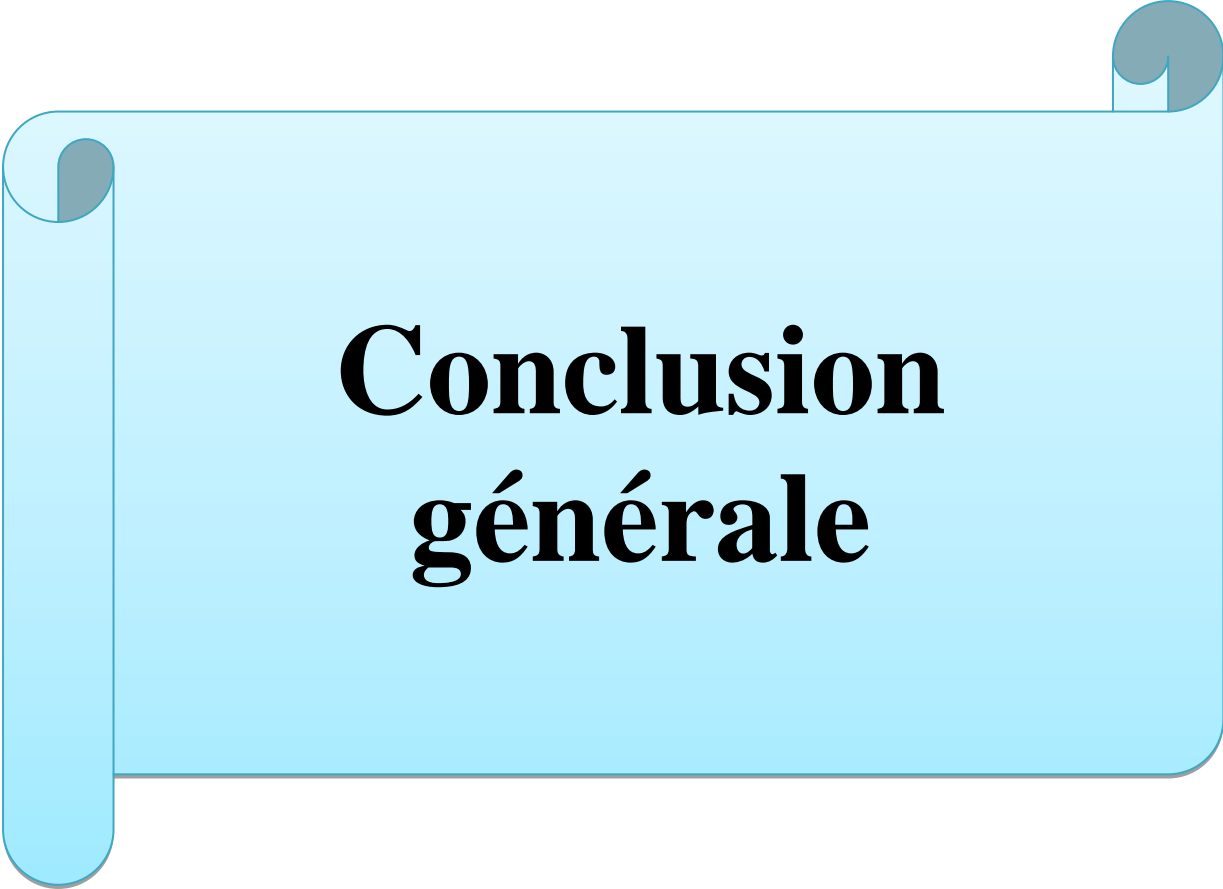
personnalisée. Selon nos interlocuteurs, il n'est pas équitable de pratiquer un même taux d'intérêt pour tous les montants de crédits et d'épargne.

Finalement, la politique de collecte de l'épargne dépend beaucoup plus des objectifs en termes des montants à vouloir mobiliser.

Cela suggère que la faiblesse de l'investissement productif en Algérie ces dernières années, peut même expliquer la mise en veille de l'objectif de la mobilisation de l'épargne nationale par la politique monétaire.

Selon les personnes interrogées au niveau de la CNEP banque de Tizi-Ouzou, le DEFI majeur qui attend la politique marketing de la CNEP banque est certainement celui d'attirer les clients pour le financement d'entreprises en dehors du logement.

Cela se répercutera certainement et d'une façon directe sur la politique de mobilisation de l'épargne.



Conclusion générale

Les bases théoriques solides de la politique monétaire et de l'épargne ont évolué et se sont perfectionnées au fil du temps afin de mieux prendre en compte et influencer les dynamiques économiques. En examinant attentivement ces théories, il est possible de constater comment elles orientent les choix des gouvernements, des Banques Centrales et des individus dans la gestion de la monnaie et de l'épargne. À titre d'exemple, la théorie quantitative de la monnaie établit une corrélation essentielle entre la quantité de monnaie en circulation, les niveaux de prix et l'activité économique. Elle offre un cadre permettant de saisir l'impact des politiques monétaires, comme l'augmentation ou la diminution de la masse monétaire, sur l'inflation et la croissance économique.

De son côté, la théorie du taux d'intérêt propose des éclairages sur la façon dont les fluctuations des taux directeurs peuvent affecter les choix de consommation et d'investissement des acteurs économiques. Par exemple, les diminutions des taux d'intérêt favorisent l'emprunt et encouragent l'investissement et la consommation, tandis que les augmentations des taux peuvent entraver les activités. Cela implique que les marchés sont rapidement influencés par les politiques monétaires et les signaux économiques, ce qui peut avoir un impact sur les choix de consommation, d'épargne et d'investissement. La théorie économique a toujours analysé l'arbitrage entre les choix des agents économiques entre la consommation et l'épargne. L'épargne est constituée par une non-consommation. Alors que l'investissement trouve son financement dans l'épargne. Là encore, en ce qui concerne l'épargne les théories du revenu permanent et du cycle de vie fournissent un cadre pour comprendre le comportement d'épargne des individus.

D'un point de vue strictement microéconomique, l'adaptation des théories managériales aux banques a conduit à la mise en avant du marketing bancaire. Ce dernier peut être un moyen d'incitation des agents économiques pour pencher les arbitrages entre les dépenses des individus en faveur de l'épargne.

Grâce à la combinaison de ces théories, nous pouvons réaliser que la mobilisation de l'épargne est à la fois une responsabilité de l'État, en utilisant la politique monétaire, pour rétablir les équilibres macroéconomiques du pays, et une responsabilité de la banque qui, grâce au marketing bancaire, peut mettre en place des mesures pour attirer davantage d'épargne à son niveau. Le sujet de la politique monétaire en Algérie est complexe et joue un rôle crucial dans la stabilité économique du pays. En résumé, il est possible de conclure que la

politique monétaire algérienne a connu plusieurs étapes et a rencontré des difficultés particulières en raison des variations des prix du pétrole, qui constitue la principale source de revenus du pays.

En Algérie, les fluctuations des prix du pétrole ont souvent conduit à des périodes de croissance rapide ou de ralentissement économiques, ce qui a compliqué la tâche des autorités monétaires. En réponse aux chutes des prix du pétrole, la Banque d'Algérie a dû adopter des politiques monétaires plus restrictives pour stabiliser la monnaie et contrôler l'inflation. Les principaux objectifs de la politique monétaire en Algérie incluent la stabilité des prix, la promotion de la croissance économique et le maintien de la stabilité financière. Pour atteindre ces objectifs, la Banque d'Algérie utilise divers instruments tels que les taux d'intérêt, les réserves obligatoires, et les opérations d'open market.

La non corrélation entre la politique monétaire et la mobilisation de l'épargne en Algérie est un phénomène intrigant. Même quand les taux d'intérêt stagnent ou diminuent par moment, les niveaux d'épargne des ménages n'ont pas suivi la même tendance.

Il semble y avoir des facteurs autres que les taux d'intérêt qui influencent la décision d'épargne des ménages, tels que les actions des banques elles-mêmes, les politiques économiques, les fluctuations du marché, les niveaux de revenus et de dépenses des ménages, ainsi que les conditions économiques mondiales, le progrès du marketing bancaire peut offrir des opportunités d'exploitation.

L'analyse de la collecte d'épargne au sein de la CNEP Banque de Tizi Ouzou révèle l'influence de la politique monétaire, tout en nous permettant d'analyser la stratégie marketing de cette banque en faveur de la collecte d'épargne.

Le taux d'intérêt appliqué à la CNEP Banque n'est évidemment pas le seul facteur qui a un impact sur l'épargne. Effectivement, les produits offerts aux clients et les bénéfices offerts aux détenteurs des comptes d'épargne, ainsi que la politique de communication suivie par cette banque, jouent un rôle crucial dans cette démarche. Le taux d'intérêt joue un rôle essentiel dans la répercussion de la politique monétaire de l'État sur les banques, car le taux pratiqué par ces dernières suit l'évolution du taux directeur.

En ce qui concerne les possibilités d'amélioration de cette stratégie, il est nécessaire de mettre en place plusieurs mesures. Par exemple, une approche tarifaire sur mesure. D'après

nos interlocuteurs, il n'est pas juste d'appliquer un taux d'intérêt uniforme pour tous les montants de prêts et d'épargne disponibles.

En fin de compte, la politique de collecte de l'épargne repose davantage sur les objectifs en ce qui concerne les montants à mobiliser.

Cela laisse entendre que la diminution de l'investissement productif en Algérie ces dernières années peut même expliquer la mise en garde de l'objectif de mobiliser l'épargne nationale grâce à la politique monétaire.

Au niveau de la CNEP, cela est confirmé puisque, d'après notre investigation, il s'est avéré que l'objectif principal de la politique marketing de la CNEP banque est certainement d'attirer les clients pour le financement d'entreprises en dehors de son secteur de prédilection, le financement du logement. Il est certain que cela aura un impact direct sur la politique de mobilisation de l'épargne



Bibliographie

Ouvrages

1. BENASSY A., « **Politique économique** », Ed de Boeck, 1^{ère} Ed, Paris, 2004.
2. MONTOUSSE M,&CHAMBLAY D., « **100 fiches pour comprendre les sciences économiques** », Ed Breal,3^{ème} Ed, Paris, 2005.
3. Mishkin.F ., « **Monnaie banque et marchés financiers** »,8^{ème} édition ,Paris 2007
4. Paulation G., « **revenu et consommation discrétionnaire** », édition librairie DROZ, Paris 1975.
5. Simon .F-X et Trabelsi .M, « **préparer et défendre un projet d'investissement** », édition Dunod ,Paris
6. Jacky Koehl, «**les choix d'investissement** », édition Dunod,Paris.
7. Badoc M., « **Marketing management pour les banques et l'assurance européennes** », les éditions d'organisation, paris 1986 PAGE 78 Ouzou, 2023.
8. Bennisad . H, « **la réforme économique en Algérie, ou l'indicible ajustement structurel**», OPU, 2^{ème} édition, Alger, 1991.
9. Bouyacoub . A, « **les mécanismes financiers et l'entreprise publique** », les cahiers de CREAD, Alger, 1987.

Dictionnaires

10. Larousse de poche,2012.

Cours :

11. MOULAI K., **support de cours de macroéconomie**, université Mouloud MAMMERRI de Tizi.
12. -LointierJ-C., **Cours de marketing bancaire, université Montesquieu Bordeaux 4 (Licence professionnelle)**, Banque groupe Formaposte.

Mémoires :

13. Amokrane, M., & Rasdi, S. « **La conduite de la politique monétaire en Algérie durant les deux dernières décennies : objectifs et limites.** » Université Saad-Dahleb-Blida.
14. Fehri F. & Guechida O., « **La politique monétaire en Algérie et le financement non conventionnel** », Mémoire Master Ummto 2020.
15. KHELAOUISamira&KLASNaima, « **La politique monétaire en Algérie efficacité et limites** ». Mémoire Master II.

16. Banque d'Algérie, bulletin statistique de la banque d'Algérie– séries rétrospectives - statistiques monétaires 1964 – 2020 statistiques de la balance des paiements 1992 - 2020 hors-série : juin 2022, p.85 Mémoire Master UMMTO 2017 -2018.

Revues, articles et loi

1. Aoudia Kahina ép Nait Mohamed, « **Efficacité de la politique monétaire en Algérie 1990-2017** », 2017, المجلة العلمية لجامعة الجزائر 3 العدد 09 ديسمبر 2017
2. Revue trimestrielle de la CNEP banque, « pour une meilleure maîtrise du métier de banquier », revue n°6, juin 2008.
3. Art. 5 du Règlement de la Banque d'Algérie n°13-01 du 8 avril 2013 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque] Lointier J-C., Op. cit.
4. La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit.

Rapports :

5. Rapport de la BAFD sur les pays de L'OCDE, « **perspectives économique en Afrique** », 2007.
6. Rapport de CNES, « **Regard sur la politique monétaire en Algérie** », 26^{ème} session plénière, 2005.
7. Banque Centrale, « **rapport sur l'évolution économique et monétaire en Algérie** », 2003.
8. Banque Centrale, « **rapport sur la situation monétaire et politique monétaire** », 2010.
9. Banque d'Algérie 1 septembre 2010 Documents banque d'Algérie « **Point de situation sur le financement non conventionnel** », 1 avril 2019.
10. Rapport annuel de la banque d'Algérie 2022.

Sites web

1. Site Droit-compta-Gestion, forms et determinants de l'épargne, https://www.droit-compta-gestion.fr/economie/consommation-et-epargne/formes-et-determinants-de-lepargne/DCG_25_Janvier_2014
2. DT EXPERT 29.12.2012 <http://dtexpert.com/analyse-marche/les-differents-types-d-investissement/>
3. <https://www.melchior.fr/synthese/courbe-de-phillips>

A light blue scroll graphic with a dark blue border and two dark blue circular tabs at the top corners. The text is centered on the scroll.

Liste des tableaux, figures et schéma

N°	Titre	Page
01	Evolution de la masse monétaire et le produit intérieur brut (PIB) en Algérie (1964-1985)	31
02	Evolution des taux d'inflation durant la période 1970-1979 en (%)	32
03	Les dettes d'extérieurs	34
04	Évolution des Contreparties de la Masse Monétaire (1992-2011) en %	37
05	Evolution des composantes de la masse monétaire (2000-2011)	38
06	Evolution des dépôts de l'Etat dans les banques créatrices de monnaie (2004-2020) En millions de DA	49
07	L'évolution de l'épargne par rapport aux d'intérêt de 1995 à 1998	51
08	L'évolution de l'épargne par rapport aux taux d'intérêt de 2011 à 2022	52
09	Données de la collecte de l'épargne à la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2022	63
10	Données de la collecte de l'épargne à la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2023	64
11	Produits de la récolte de la ressource au titre des années 2022 et 2023.	70

N°	Titre	Page
01	La courbe de Phillips aux Etats-Unis dans les années 1960	08
02	L'évolution du taux d'inflation	36
03	Evolution de la masse monétaire (en milliards de dinars)	43

N°	Titre	Page
01	L'organigramme de la CNEP banque, direction centrale.	60
02	L'organigramme de la CNEP Banque, direction régionale de Tizi-Ouzou	61




Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Introduction générale 1

Chapitre I :

Les fondements théoriques de la politique monétaire et de l'épargne

Introduction 5

Section 1 : Les concepts de base de la politique monétaire, de l'épargne et de l'investissement 5

1.1 la politique monétaire 5

1.1.1. Définition de la politique monétaire..... 5

1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire 6

1.1.2.1. La stabilité des prix..... 6

1.1.2.2. La lutte contre le chômage..... 6

1.1.2.3 La croissance économique..... 7

1.1.2.4. La stabilité des taux d'intérêt..... 7

1.1.2.5. La courbe de Phillips 7

1.2. L'épargne 10

1.2.1. Définition de l'épargne..... 10

1.2.2. Les sources de l'épargne 10

1.2.2.1. L'épargne des ménages 11

1.2.2.2. L'épargne des entreprises 11

1.2.2.3. L'épargne publique..... 12

1.3. L'investissement 12

1.3.1. Définition de l'investissement..... 12

1.3.2. Les différents types d'investissements..... 13

1.3.2.1. Actions : investir dans des entreprises en achetant des actions..... 13

1.3.2.2. Obligation : prêter de l'argent à des gouvernements ou des entreprises en achetant des obligations..... 13

1.3.2.3. Compte d'épargne : placer de l'argent dans les comptes d'épargne pour obtenir un taux d'intérêt. 14

1.3.2.4. Investissements immobiliers : acheter des biens immobiliers pour louer. ... 14

Section 2 : Les mécanismes d'action de la politique monétaire sur l'épargne et l'investissement	16
2.1. Les instruments de la politique monétaire	16
2.1.1. Les opérations d'open market	16
2.1.2. Les facilités permanentes	17
2.1.3. Les réserves obligatoires	17
2.2. L'action de la politique monétaire sur l'épargne	18
2.3. L'action de la politique monétaire sur l'investissement	18
2.4. Les déterminants de l'épargne	19
2.4.1. Les déterminants économiques de l'épargne	19
2.4.2. Les déterminant sociologique de l'épargne :	20
2.5. L'action des banques pour la mobilisation de l'épargne ou le marketing bancaire ...	22
2.5.1. Le plan marketing	22
2.5.2. A quoi sert un plan de marketing	22
2.5.3. Les avantages du plan marketing	22
2.5.4. Les outils marketing de la banque	22
2.5.4.1. La politique de produit/ service	23
2.5.4.2. La politique des prix	23
2.5.4.3. La distribution	23
2.5.4.4. La politique de communication	24
Conclusion	24

Chapitre II :

La politique monétaire en Algérie et son impact sur la mobilisation de l'épargne

Introduction	27
Section 1 : l'évolution de la politique monétaire en Algérie	28
1.1. L'histoire de la conduite de la politique monétaire en Algérie depuis l'indépendance à nos jours	29
1.1.1. La politique monétaire durant la période de planification centralisée (1962-1990)	29
1.1.1.1. La gestion de la politique monétaire	30
1.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire en Algérie	32
1.1.2. La politique monétaire en Algérie de 1990 à 2011	33
1.1.2.1. La Politique Monétaire à l'ombre de la LMC de 1990	33

1.1.2.2. La politique monétaire durant la période d'Ajustement Structurel (1994-1998).....	34
1.1.2.3. La politique monétaire durant la période (2000-2011).....	36
1.1.3. La politique monétaire en Algérie durant la période (2010/2024).....	40
1.1.3.1 Contrôler l'inflation et favoriser la croissance économique.....	40
1.1.3.2. La politique monétaire en Algérie durant la période (2014-2017).....	41
1.1.3.3. La conduite de la politique monétaire de la l'Algérie durant la période (2018-2022)	44
Section 2 : conditions et les limites de la politique monétaire en Algérie en termes de la mobilisation de l'épargne des agents économiques	47
2.1. Les effets durables de la politique monétaire en Algérie.....	47
2.2. Les conditions d'efficacité de la politique monétaire en Algérie	48
2.3. La dépendance excessive de l'Algérie aux exportations d'hydrocarbures et l'importance de l'épargne budgétaire	48
2.4. La mobilisation de l'épargne, un objectif non prioritaire	50
2.4.1. La période de (1995-2011).....	50
2.4.2. La période 1995 à 2000 : une diminution du taux d'intérêt directeur contre une augmentation de l'épargne !.....	51
2.4.3. La période de 2011 à 2022 : une stagnation du taux d'intérêt directeur et une évolution mitigée de l'épargne.....	52
Conclusion	53

Chapitre III :

Etude de la mobilisation de l'épargne au niveau de la CNEP Banque de Tizi-Ouzou

Introduction	55
Section 1 : La CNEP, une banque d'épargne.....	56
1.1. Historique de la CNEP banque	56
1.1.1. Première période (1964-1970) : collecte de l'épargne	57
1.1.2. Seconde période (1971-1979) : encouragement du financement de l'habitat.....	57
1.1.3. La CNEP après 1997	57
1.1.3.1. Financement des investissements dans l'immobilier.....	58
1.1.3.2. Repositionnement stratégique de la CNEP Banque	58
1.2. Organisations de la CNEP Banque	58

Section 2 : La mobilisation de l'épargne par la CNEP banque de Tizi-Ouzou	63
2.1. Etat des comptes d'épargne CNEP Banque de Tizi Ouzou (2022 et 2023).....	63
2.2. Les produits de la CNEP Banque offerts aux clients	66
2.2.1. Les comptes épargne à vue.....	66
2.2.1.1. Compte commercial.....	66
2.2.1.2. Le compte de chèque	66
2.2.1.3. Compte épargne RASMALI.....	67
2.2.1.4. Le compte épargne logement.....	67
2.2.1.5. Le compte épargne populaire	67
2.2.2. Les produits de placements à terme	68
2.2.2.1. Les bons de caisse.....	68
2.2.2.2. Les dépôts à terme de banque (DAT).....	68
2.2.2.3. Les dépôts à terme Logement (DAT Logement).....	68
2.2.3. Les produits de la monétique	68
2.2.3.1. La carte de paiement et de retrait interbancaire.....	69
2.2.3.2. Terminal de Paiement Electronique	69
2.2.3.3. Service E- Paiement.....	69
2.2.3.4. Analyse et commentaire des produits de la monétique offerts par la CNEP banque.....	69
2.2.4. L'acquisition de titres financiers, un nouveau produit de la CNEP banque	70
2.2.5. Les produits d'Assurance	70
2.2.5.1. CNEP Total Prévoyance.....	70
2.2.5.2. Produit SAHTI.....	70
2.2.5.3 Produit RIHLATI	71
2.2.5.4 Analyse et commentaire des produits d'assurance offerts par la CNEP banque	71
2.3. La structure de l'épargne au niveau de la CNEP banque Tizi-Ouzou en 2022 et 2023	71
2.4. Les actions marketing de la CNEP Banque pour la mobilisation de l'épargne	73
2.4.1. De la planification marketing au niveau de la CNEP banque	73
2.4.2. Les outils du marketing bancaire	73
2.4.3. Politique prix de la CNEP banque.....	74
2.4.4. La distribution	74
2.4.5. La politique de communication.....	74

Table des matières

2.5. Les autres stratégies de la CNEP banque.....	75
2.5.1 La stratégie de formation.....	75
2.5.2 La stratégie de qualité	75
Conclusion	76
Conclusion générale.....	77
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des schémas	
Table des matières	

